



COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2014



ANNEXE

SOMMAIRE

(chiffres exprimés en millions d'euros sauf mention contraire)

NOTE 1	FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	5
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE	8
NOTE 3	ACTIF NON COURANT	29
NOTE 4	ACTIF COURANT	39
NOTE 5	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	42
NOTE 6	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	45
NOTE 7	ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ	47
NOTE 8	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	50
NOTE 9	PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET	53
NOTE 10	PASSIF COURANT	54
NOTE 11	ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	55
NOTE 12	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	57
NOTE 13	COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	58
NOTE 14	CHARGE D'IMPÔT	59
NOTE 15	RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION ..	60
NOTE 16	INFORMATION SECTORIELLE	61
NOTE 17	INSTRUMENTS FINANCIERS	65

NOTE 18	ENGAGEMENTS HORS BILAN	66
NOTE 19	ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET PARTICIPATION.....	71
NOTE 20	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	74
NOTE 21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	75
NOTE 22	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	76
NOTE 23	IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DES NORMES SUR LA CONSOLIDATION ET DE L'INTERPRÉTATION IFRIC 21	77
NOTE 24	LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE AU 31 DÉCEMBRE 2014	79

Déclaration de conformité :

Au 31 décembre 2014, les comptes consolidés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC »), à présent appelé *IFRS Interpretation Committee* ou émises par l'organisme qui l'a précédé le *Standing Interpretation Committee* (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 31 décembre 2014, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes présentent en millions d'euros (sauf mention contraire) : le bilan, le compte de résultat, l'état des charges et produits comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe.

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2013.

NOTE 1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 Périmètre au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, le périmètre comprend 1 082 entités contre 1 126 à fin 2013. La variation nette de (44) sociétés intègre principalement les variations portant sur les Sociétés Civiles Immobilières ou de Sociétés en Participations en fin de programme (dans les métiers de la construction essentiellement). Elle tient également compte de la cession intervenue fin mai 2014 de 17 entités de l'activité Eurosport International et de la première consolidation de 5 sociétés de Plan Group, acquises en septembre 2014.

(au 31 décembre)	2014	2013
Sociétés contrôlées	775	822
Activités conjointes	198	202
Coentreprises et entités associées	109	102
	1 082	1 126

1.2 Faits significatifs

1.2.1 Faits significatifs de l'exercice 2014

Les principales acquisitions et opérations de l'exercice 2014 sont présentées ci-après par ordre chronologique :

- Discovery Communications et TF1 ont signé un accord le 21 janvier 2014 par lequel Discovery acquiert une participation de contrôle du groupe Eurosport International (groupe Eurosport hors Eurosport France) au travers d'un approfondissement du large partenariat stratégique qui lie les deux groupes depuis décembre 2012. L'opération, qui permet à Discovery de monter au capital d'Eurosport SAS (maison-mère du groupe Eurosport) en faisant passer sa participation de 20 % à 51 %, a lieu près d'un an avant la date prévue dans l'accord initial de décembre 2012. TF1 garde sa participation de 80 % dans Eurosport France au moins jusqu'au 1^{er} janvier 2015.

Les derniers accords des autorités compétentes ont été obtenus au cours du mois d'avril 2014 et la réalisation de la cession complémentaire de 31 % du capital d'Eurosport SAS à Discovery Communications est intervenue le 30 mai 2014.

L'acquisition des 31 % est réalisée sur la base d'une valeur d'entreprise de 902 millions d'euros pour le groupe Eurosport, de laquelle doit être déduite la valorisation d'Eurosport France (85 millions d'euros). Ces valorisations sont augmentées de la trésorerie nette des entités à la date de la réalisation de la vente.

TF1 conserve par ailleurs la possibilité d'exercer son option de vente sur ses 49 % restants, ce qui pourrait porter la participation de Discovery à 100 %. Cette participation est comptabilisée en coentreprises et entités associées pour 505 millions d'euros au 31 décembre 2014.

A l'issue des opérations réalisées sur le premier semestre (achat à TF1 des 31 % d'Eurosport SAS par Discovery Communications et entrée en vigueur de l'option de vente de TF1 sur ses 49 % restants), le montant des engagements hors bilan pris dans le cadre des accords avec Discovery Communications est de 612 millions d'euros au 31 décembre 2014, contre 504 millions d'euros au 31 décembre 2013 (note 18 de l'annexe).

Comptablement, les actifs et passifs d'Eurosport International ont été comptabilisés au bilan au 31 décembre 2013 sur la ligne « Actifs/Passifs liés à une activité détenue en vue de la vente » selon les principes décrits en note 2.2. Le résultat d'Eurosport International au titre des 5 premiers mois de l'exercice 2014 n'est pas présenté en activité détenue en vue de la vente dans la mesure où Eurosport International ne répond pas à la définition d'UGT pour le test de dépréciation des *goodwill*, ni à celle d'une activité significative pour le Groupe.

La cession des 31 % à Discovery Communications et la réévaluation de la participation résiduelle de 49 % conservée, faisant suite à la perte de contrôle, se traduisent par un résultat avant impôt de 313 millions d'euros, après finalisation du prix de cession au cours du troisième trimestre 2014, enregistré en « Autres produits opérationnels » (note 12 de l'annexe).

- Le 31 janvier 2014, Colas a cédé à Vinci Autoroutes sa participation financière de 16,67 % dans le capital de Cofiroute. Le prix de la transaction de 780 millions d'euros a été encaissé sur le premier trimestre. La plus-value nette comptabilisée sur le premier trimestre dans le résultat des participations dans les coentreprises et entités associées est de 253 millions d'euros.
- Au cours du premier semestre, Bouygues Telecom a signé plusieurs protocoles lui octroyant 400 millions d'euros, intégralement encaissés au 31 décembre 2014, pour mettre fin à un ensemble de litiges décrits dans le document de référence de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces produits sont comptabilisés en « Autres produits opérationnels » (note 12 de l'annexe).
- Bouygues Telecom a présenté le 11 juin 2014 à son comité central d'entreprise un projet de transformation profonde de son organisation associé à un repositionnement de l'entreprise.

Cette réflexion stratégique sur l'avenir de l'entreprise aboutit à un projet de simplification de l'organisation, des process et des offres proposées afin de retrouver lisibilité et agilité dans un marché en évolution. Ce projet de transformation entraîne une réduction des effectifs de 1 362 collaborateurs, dont les coûts ont été comptabilisés au 31 décembre 2014 en « Autres charges opérationnelles » (note 12 de l'annexe).

- Afin de soutenir les projets annoncés par Alstom et General Electric, Bouygues a conclu le 22 juin 2014 avec l'Etat français un accord aux termes duquel l'Etat, ou toute autre entité de son choix contrôlée par lui, pourrait acheter une partie du capital d'Alstom détenu par Bouygues. Cet accord est conditionné à la réalisation effective des opérations annoncées le 21 juin 2014 par Alstom et au paiement d'un dividende exceptionnel ou au règlement livraison d'actions dans le cadre d'une OPRA. Il repose sur les principes suivants :
 - pendant la période de 20 mois suivant la réalisation complète des opérations qui ont été annoncées le 21 juin 2014 par Alstom, l'Etat a la faculté d'acquérir un maximum de 20 % du capital d'Alstom détenu par Bouygues au prix du marché assorti d'une décote usuelle, sous réserve que ce prix soit supérieur ou égal à l'équivalent d'un prix de 35 euros par action ajusté.
 - au terme de ces 20 mois et pendant huit jours de bourse, l'achat pourra se faire au prix du marché assorti d'une décote usuelle, pour un maximum de 15 % du capital d'Alstom.
 - par ailleurs, à compter de la réalisation complète des opérations qui ont été annoncées le 21 juin 2014 par Alstom, Bouygues permettra à l'Etat, au moyen d'un prêt de titres, d'exercer 20 % des droits de vote d'Alstom, et soutiendra la nomination de deux administrateurs désignés par l'Etat au Conseil d'administration d'Alstom.
 - Bouygues conservera d'une part un poste d'administrateur et bénéficiera des droits aux dividendes sur l'ensemble des actions, y compris celles prêtées à l'Etat et d'autre part la possibilité, à tout moment, de revendre ses actions à un tiers à un prix convenu librement, l'Etat bénéficiant d'un droit de première offre sur les actions prêtées.

Ainsi, Bouygues maintient son influence notable sur Alstom à travers sa participation qui continuera à être comptabilisée en mise en équivalence. Les promesses de ventes constituent des engagements réciproques hors bilan.

- Le 4 septembre 2014, Bouygues Energies et Services a acquis 85 % des titres de la société Plan Group, basée à Toronto au Canada. Cette société, qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 242 millions d'euros (chiffres 2013), est consolidée en intégration globale depuis le 1^{er} septembre 2014. Un *goodwill* provisoire déterminé sur la base d'une évaluation à la juste valeur de la société a été reconnu pour 35 millions d'euros. L'acquisition des 15 % restants se fera dans les trois ans *post closing* ; et une dette financière au titre de l'engagement de ce complément a été comptabilisée pour 17 millions d'euros.

- A la suite de la décision par Colas d'abandon de la production des lubrifiants et paraffines issues du raffinage du pétrole brut, sa filiale Société de la Raffinerie de Dunkerque a lancé un Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Ses effets, ainsi que l'impact sur la valeur des actifs industriels nécessaires à la production, sont comptabilisés au 31 décembre 2014 en « Autres charges opérationnelles » (note 12 de l'annexe).
- Le 29 octobre 2014, Bouygues a remboursé le solde de son emprunt obligataire d'octobre 2004 à 4,375 % pour 758 millions d'euros.

1.2.2 Rappel des faits significatifs de l'exercice 2013

Les principales acquisitions et opérations de l'exercice 2013 sont présentées ci-après :

- Le 7 janvier 2013, Bouygues a racheté, pour un montant de 99 millions d'euros, 5 074 906 de ses propres actions représentant 1,57 % de son capital, que le conseil d'administration de Bouygues a décidé d'annuler le 26 février 2013.
- L'Arcep a autorisé Bouygues Telecom, qui en avait fait la demande, à utiliser la bande de fréquences des 1800 MHz à partir du 1^{er} octobre 2013, pour y déployer la 4G, sous condition de restitution d'une partie de ses fréquences.
- Le 29 mai 2013, Bouygues a remboursé le solde de son emprunt obligataire de mai 2006 à 4,5 % pour 709 millions d'euros.
- Le 3 juillet 2013, Colas a acquis 100 % des titres de la société Furfari Paving Co Limited (production et application d'enrobés), rebaptisée RoadWorks Ontario, au Canada. Cette société, qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 80 millions d'euros, est consolidée en intégration globale et l'écart de première consolidation avait été affecté provisoirement en *goodwill* pour 62 millions d'euros. Au 31 décembre 2014, le *goodwill* après affectation est de 52 millions d'euros.
- Le 22 juillet 2013, Bouygues Telecom et SFR ont annoncé avoir entamé des négociations exclusives dont l'objet était d'aboutir à un accord de mutualisation d'une partie de leurs réseaux mobiles. Cet accord stratégique a été signé le 31 janvier 2014 et va permettre d'offrir à leurs clients respectifs une meilleure couverture à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments ainsi qu'une meilleure qualité de service en optimisant le maillage de leur réseau partagé (note 18.2).
- Les mesures de réorganisation et d'adaptation poursuivies chez Bouygues Telecom et Colas ont un impact de (91) millions d'euros dans les comptes de l'exercice 2013 (note 12 de l'annexe).
- La révision très significative par les analystes des flux de trésorerie prévisionnels d'Alstom servant de base aux calculs des tests de dépréciation, faisant suite à la publication le 21 janvier 2014 par Alstom d'une dégradation de ses objectifs de cash-flow libre et de marge opérationnelle pour l'année 2014/2015 ainsi que du différé du rebond attendu, a conduit à enregistrer une dépréciation pour un montant de 1 404 millions d'euros dans les comptes 2013 (note 2.7.4.2 de l'annexe).

1.3 Chiffre d'affaires consolidé 2014

Il s'élève à 33 138 millions d'euros, stable par rapport à l'activité de 2013 à 33 121 millions d'euros.

1.4 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 décembre 2014

Aucun événement n'est intervenu entre la date de clôture et le 24 février 2015, date d'arrêt des comptes consolidés par le conseil d'administration et d'autorisation de leur communication, qui aurait un impact significatif sur la situation financière.

NOTE 2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

2.1 Les activités du Groupe

Le groupe Bouygues est un groupe industriel diversifié, implanté dans plus de 80 pays.

Les métiers s'organisent autour des pôles d'activités ci-après :

- Construction :
 - Bouygues Construction (BTP, Energies et services),
 - Bouygues Immobilier,
 - Colas (Routes).
- Télécoms - Médias :
 - TF1 (Télévision),
 - Bouygues Telecom (Téléphonie mobile/fixe, TV et internet).
- Le groupe Bouygues détient également une participation de 29,2 % dans le groupe Alstom (Alstom Thermal Power, Alstom Renewable Power, Alstom Transport, Alstom Grid).

2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses filiales, ainsi que les participations dans les entités associées, les coentreprises et les activités conjointes. Ils sont présentés en millions d'euros, devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe, et intègrent les recommandations de présentation du CNC (devenu l'ANC) n° 2013-03 du 7 novembre 2013 en matière d'états financiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 24 février 2015 et seront soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale ordinaire du 23 avril 2015.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs / passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2014, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2013 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2014.

- Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicable par anticipation au 1^{er} janvier 2014 :
 - **IFRS 10 : états financiers consolidés, IFRS 11 : partenariats, IFRS 12 : informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, IAS 27 : états financiers individuels (version modifiée en 2011), IAS 28 : participations dans des entreprises associées et des coentreprises (version modifiée en 2011)** : ces normes ont été adoptées le 29 décembre 2012 par l'Union européenne et sont applicables de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014. Les principales modifications et impacts estimés sont décrits ci-dessous.

La norme IFRS 10 remplace les dispositions relatives aux états financiers consolidés qui figuraient dans la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels », ainsi que l'interprétation SIC 12 « consolidation – entités *ad hoc* » et redéfinit la notion de contrôle sur une entité.

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises » et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des co-entrepreneurs ». Cette nouvelle norme définit la manière dont doit être traité un partenariat.

En application de cette nouvelle norme, les partenariats, au travers desquels au moins deux parties exercent un contrôle conjoint, sont comptabilisés sur la base des droits et obligations de chacune des parties au partenariat, en prenant en compte notamment la structure, la forme juridique des accords, les droits conférés à chacune des parties par les accords, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant :

- les coentreprises qui confèrent des droits dans l'actif net sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, la méthode de l'intégration proportionnelle n'étant plus autorisée,
- les actifs et passifs (produits et charges) des activités conjointes, qui confèrent à chacun des co-participants des droits directs dans les actifs et des obligations au titre des passifs, sont comptabilisés selon les intérêts dans l'activité conjointe.

Cette norme s'applique principalement aux partenariats du Groupe mis en place pour certaines opérations de promotion immobilière, certains contrats de construction réalisés par des Sociétés en Participation ou d'autres formes juridiques, ainsi qu'à certaines sociétés de travaux exploitant des carrières ou des usines d'émulsion (notes 3.2.5 et 3.2.6 de l'annexe).

La norme IFRS 12 complète les informations à fournir au titre des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et/ou des entités structurées non consolidées.

Les principaux impacts identifiés résultent de la mise en œuvre des normes IFRS 10 et IFRS 11 relatives aux états financiers consolidés et aux partenariats et plus particulièrement de la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence des coentreprises détenues par le Groupe, jusqu'à présent consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les coentreprises concernées par l'application de ces normes concernent principalement des sociétés travaux et sociétés industrielles, co-détenues par Colas et un partenaire, qui sont comptabilisées à compter du 1^{er} janvier 2014 selon la méthode de la mise en équivalence. L'impact de l'application rétroactive de ces normes au 1^{er} janvier 2013 et sur l'exercice 2013 est présenté en note 23 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'IFRS IC a été saisi sur certaines difficultés d'application de la norme IFRS 11. Le Groupe prendra en compte les éventuelles clarifications dans ses comptes consolidés.

▪ **IFRIC 21 : prélèvements gérés par les autorités publiques.**

Cette interprétation a été adoptée par l'Union européenne le 13 juin 2014 et n'a pas été appliquée par anticipation au 1^{er} janvier 2014. Les impacts de cette interprétation applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015 ne seront pas significatifs sur les capitaux propres du groupe, mais affecteront le rythme de reconnaissance en période intermédiaire de certaines taxes, telles que la C3S ou l'IFER. L'impact sur le résultat opérationnel courant, le résultat net et l'EBITDA des quatre trimestres de l'exercice 2014 est présenté en note 23 de l'annexe aux comptes consolidés.

- Principales autres normes, amendements et interprétations essentiels publiés par l'IASB, non adoptés par l'Union européenne.

▪ **IFRS 15 : Produits des activités ordinaires issus des contrats clients.**

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, non adoptée par l'Union européenne, est applicable au 1^{er} janvier 2017.

L'impact de cette norme est en cours d'évaluation.

- **IFRS 9 :**

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, non adoptée par l'Union européenne, est applicable au 1er janvier 2018.

- Choix comptables/estimations dans l'évaluation de certains Actifs/Passifs/Produits et Charges :

Afin de préparer les comptes consolidés conformément aux normes et interprétations, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Celles-ci concernent pour l'essentiel : l'appréciation des tests de dépréciation des *goodwill* et des participations, des paiements en actions (*stock-options*), des avantages du personnel (indemnités de fin de carrière, pensions, etc.), de la juste valeur des instruments financiers non cotés, des impôts différés actif et des provisions, etc.

Enfin, en l'absence de norme ou d'interprétation applicable à une transaction spécifique, à un autre événement ou une condition, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes, donnant une image fidèle et comparable d'une période à l'autre afin que les comptes consolidés :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres, prudents et complets dans tous leurs aspects significatifs.

Dès lors, une information circonstanciée figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

- Actifs détenus en vue de la vente et activités arrêtées ou détenues en vue de la vente :

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession.

Une activité arrêtée ou détenue en vue de la vente représente une activité significative pour le Groupe, ayant été une unité génératrice de trésorerie et faisant l'objet, soit d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités arrêtées ou détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés pour toutes les périodes présentées.

2.3 Méthodes de consolidation

2.3.1 Sociétés contrôlées

Les sociétés sur lesquelles Bouygues exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

- Appréciation du contrôle exclusif sur TF1 :

Au 31 décembre 2014, Bouygues détient 43,5 % du capital et des droits de vote de TF1. Le contrôle exclusif exercé sur TF1 est fondé sur :

- la détention par Bouygues de façon continue et régulière d'une forte majorité des droits de vote en assemblée générale des actionnaires de TF1, aucun autre actionnaire ne détenant directement ou indirectement une fraction de droits de vote supérieure à celle détenue par Bouygues,
- la détermination par Bouygues seule des décisions en assemblée générale sur une période d'au moins deux exercices successifs.

On peut y ajouter :

- le nombre élevé de postes d'administrateurs alloués à Bouygues au sein du conseil d'administration de TF1,
- le rôle de Bouygues dans la nomination des principaux dirigeants de TF1.

Le contrôle exclusif exercé par Bouygues sur TF1 est ainsi établi.

2.3.2 Sociétés contrôlées conjointement

Une coentreprise ou une activité conjointe est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint. Les actifs/passifs, charges et produits des activités conjointes, qui confèrent à chacun des coparticipants des droits directs dans les actifs et des obligations au titre des passifs, sont comptabilisés selon les intérêts dans l'activité conjointe. Les coentreprises qui confèrent des droits dans l'actif net sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

2.3.3 Sociétés sous influence notable

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. Cette dernière est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entité.

Les résultats, les actifs et passifs des sociétés associées sont appréciés selon la méthode de la mise en équivalence.

- Alstom : Bouygues exerce une influence notable sur Alstom compte tenu de sa participation de 29,2 % et de sa représentation par deux administrateurs au conseil d'administration.

Au 31 décembre 2014, la participation dans Alstom est comptabilisée dans la rubrique « Coentreprises et entités associées » selon la méthode de mise en équivalence pour sa valeur nette globale d'acquisition (y compris *goodwill*) complétée le cas échéant des contributions de la période au résultat net, soit un montant net de dépréciation (1 404 millions d'euros au 31 décembre 2014) de 3 183 millions d'euros (dont 1 106 millions d'euros de *goodwill*).

Compte tenu du décalage des dates de clôture des exercices d'Alstom (31 mars) et de Bouygues (31 décembre), aucune quote-part de résultat relative à Alstom n'a été comptabilisée par Bouygues au quatrième trimestre 2014 dans l'attente de la publication par Alstom de ses comptes semestriels. Au titre de l'exercice 2014, la quote-part de résultat relative à Alstom est de 128 millions d'euros contre 168 millions d'euros comptabilisés au titre de l'exercice 2013.

L'amortissement des réestimations pratiquées au titre des actifs identifiables incorporels et autres d'Alstom impacte le compte de résultat consolidé part du Groupe pour 13 millions d'euros.

2.3.4 Contrats de concession, PPP et participations non consolidées

- Contrats de concession et PPP (partenariats public-privé) :

Dans le groupe Bouygues Construction, les contrats de concessions et PPP sont conclus vis-à-vis de collectivités par des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation généralement inférieure à 20 % ; celles-ci ne sont pas consolidées compte tenu du rôle effectivement limité du Groupe dans ces structures. Quant aux participations dans les sociétés concessionnaires, elles sont pour la plupart consolidées par mise en équivalence ou, à défaut, non consolidées.

- Conformément à IAS 39, les participations non consolidées sont comptabilisées à leur juste valeur.

2.4 Regroupements d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées, qui apprécient notamment la notion de "prise de contrôle" dans l'application faite aux opérations d'acquisition ou de cession de titres ; selon le cas, les impacts sont pris en compte en résultat ou en capitaux propres.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs et passifs identifiables acquis. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale, conformément à IFRS 3. Cette méthode consiste à réestimer les actifs et passifs acquis pour leur juste valeur totale (et non à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise).

Lors de chaque regroupement d'entreprises, la norme IFRS 3 révisée offre le choix entre une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle :

- à la juste valeur (c'est-à-dire avec un *goodwill* alloué à ces derniers, selon la méthode dite du "*goodwill* complet"),
- à leur quote-part dans la juste valeur des seuls actifs et passifs identifiables de la société acquise (c'est-à-dire sans *goodwill* affecté aux participations ne donnant pas le contrôle, selon la méthode dite du "*goodwill* partiel").

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Dans ce contexte, le *goodwill* représente l'excédent résiduel du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition, les participations ne donnant pas le contrôle étant, selon le choix retenu, évaluées ou non à la juste valeur (comme indiqué ci-avant). Le *goodwill* est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissements des acquisitions (métier pour le groupe Bouygues).

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de l'acquise, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Ultérieurement, le *goodwill* est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au chapitre ci-après intitulé "Suivi de la valeur des actifs immobilisés", conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel.

Conformément à IFRS 3 R, à la date de prise de contrôle, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat ; en cas de perte de contrôle, en complément du résultat de cession, la quote-part conservée est également réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat.

En cas de variation de pourcentage, sans incidence sur le contrôle, l'écart entre la contrepartie transférée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est constaté directement en capitaux propres part du Groupe. En conséquence, il n'y a pas de constatation de *goodwill* complémentaire.

Les coûts directs liés au regroupement sont comptabilisés en résultat.

En cas de cession partielle des activités constitutives d'une UGT, le Groupe retient généralement le principe d'allocation du *goodwill* affecté à l'activité cédée à proportion de sa valeur relative dans l'UGT à la date de cession selon la hiérarchie de la norme IFRS 7, sauf s'il peut être démontré qu'une autre méthode reflète mieux le *goodwill* lié à l'activité cédée, conformément à l'IAS 36.86.

Les *goodwill* déterminés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 restent appréciés selon la méthode de la réestimation partielle. Les droits des participations ne donnant pas le contrôle sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

2.5 Méthode de conversion des éléments en devises

2.5.1 Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non-monétaires libellés dans une devise étrangère, comptabilisés au coût historique, sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

2.5.2 États financiers des entités dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Écarts de conversion" des capitaux propres consolidés. Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales et dans les entreprises associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

2.6 Méthode d'appréciation des impositions

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs. Elles résultent :

- des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit :
 - des sources d'impositions futures (impôts différés passifs) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée,
 - des sources de déductions futures (impôts différés actifs) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Ces actifs sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible et sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer ; et sont revus à chaque clôture ;
- des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actifs) dont il est probable qu'ils seront récupérés sur les exercices futurs.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt nationaux dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes, selon pays.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation, ils sont présentés en Actifs ou Passifs non courants.

2.7 Actif non courant

2.7.1 Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition sous déduction des amortissements et dépréciations cumulés. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée prévisible d'utilisation des actifs.

2.7.1.1 Principales durées d'utilisation retenues par secteur d'activité

	CONSTRUCTION	MÉDIAS	TÉLÉCOMS
- Terrains de gisements (carrières)		^a	
- Constructions hors exploitation	10 à 40 ans	25 à 50 ans	
- Constructions industrielles	10 à 20 ans		30 ans
- Installations techniques / matériels et outillages ^b	3 à 15 ans	3 à 7 ans	10 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles (Matériels de transport et de bureau) ^b	3 à 10 ans	2 à 10 ans	3 à 10 ans

(a) Ces terrains sont amortis selon le rythme d'épuisement du gisement sans que la durée globale d'amortissement ne puisse excéder 40 ans (Colas).

(b) selon le type de matériels

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durée d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts en actifs corporels.

Les profits et pertes sur cessions sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée ; ils sont inclus en "Autres produits et charges d'exploitation".

Les durées d'amortissement sont revues annuellement ; elles peuvent être modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes.

2.7.1.2 Contrats de location

Les contrats de locations d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe Bouygues supporte en substance la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement (comptabilisation d'un actif corporel et d'une dette financière le cas échéant).

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraités figurent en dettes financières).

Les locations simples sont présentées dans les engagements hors bilan.

2.7.1.3 Subventions reçues

Les subventions d'investissement reçues (notamment de l'État) sont affectées au bilan en diminution de la valeur des immobilisations concernées, et amorties au rythme de ces actifs dès lors qu'elles sont définitivement acquises.

2.7.2 Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme étant un actif non monétaire identifiable, sans substance physique, et contrôlé par l'entité ; un actif est identifiable :

- s'il est séparable (loué, vendu, échangé de manière indépendante),
- ou s'il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Un actif est contrôlé si l'entité a le pouvoir d'en retirer les bénéfices économiques futurs et d'en restreindre l'accès aux tiers.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ; le caractère indéfini est revu à chaque clôture.

Les immobilisations incorporelles comprennent les :

- Frais de développement
 - Les frais de développement sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères de la norme IAS 38 (génération d'avantages économiques futurs et coût évalué de façon fiable).
 - Conformément aux principes IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.
- Concessions, brevets et droits assimilés

Ils incluent notamment :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Licence UMTS	Linéaire	17,5 ans ^a
Activité FAI-IRU (et <i>front-fees</i>) (droits d'usage irrévocables)	Linéaire	25 ans
Logiciels, développements informatiques et bureautique	Linéaire	1 à 8 ans
Licence 4G	Linéaire	20 ans au maximum ^b

(a) licence UMTS attribuée en 2002 : amortissement depuis l'ouverture du réseau haut débit le 26 mai 2005

(b) les licences acquises en 2011 et 2012 (respectivement pour 228 et 683 millions d'euros) ont été attribuées pour une durée de 20 ans et sont amorties à compter de leur mise en service le 1er octobre 2013, respectivement sur 18 et 18,3 ans.

La redevance de la licence UMTS, délivrée pour une durée de 20 ans, comporte :

- une part fixe de 619,2 millions d'euros qui, dès l'attribution de l'autorisation du 12 décembre 2002, a été inscrite en immobilisation incorporelle,
- une part variable de 1 % calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération et comptabilisée en charge de période à compter de l'ouverture du réseau UMTS (novembre 2007).

2.7.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe concernent notamment le droit au bail et les droits audiovisuels (TF1).

Droits audiovisuels TF1

Dans cette rubrique figurent les parts de films et de programmes audiovisuels produits ou coproduits par TF1 Films Production, TF1 Vidéo et TF1 Production, les droits audiovisuels de distribution et de négoce de TF1 DA et TF1 Entreprises, ainsi que les droits musicaux détenus par Une Musique.

Les droits audiovisuels sont comptabilisés à l'actif à leur coût historique. L'inscription en immobilisation et les modalités d'amortissement de ces droits se définissent comme suit :

Catégories de droits audiovisuels			
	Parts de coproductions cinématographiques	Droits audiovisuels de distribution et/ou négoce	Droits musicaux
Modalités d'amortissement	Selon recettes sur 8 ans	Distribution : selon recettes (avec minimum linéaire à 3 ans) Négoce : linéaire sur 5 ans	Sur 2 ans avec : 75 % de la valeur brute la 1 ^{re} année 25 % de la valeur brute la 2 ^e année
Inscription en immobilisation à l'actif du bilan	Au dernier tour de manivelle ou date du visa d'exploitation	À la signature des contrats	À la signature des contrats

- La modalité d'amortissement retenue pour les films coproduits par TF1 Films Production est conforme à la pratique du secteur : amortissement en fonction des recettes sur un horizon de temps limité en tenant compte de la chronologie des sources de revenus.
- Une dépréciation des droits audiovisuels est comptabilisée individuellement, le cas échéant, lorsque les prévisions de recettes futures ne couvrent pas la valeur nette comptable.

2.7.4 Suivi de la valeur des actifs immobilisés et des entités associées

Des tests de dépréciation de la valeur nette comptable des actifs immobilisés et de la participation dans les entités associées sont réalisés lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Au moins une fois par an (lors de la clôture annuelle), la valeur au bilan des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des *goodwill* est comparée à leur valeur recouvrable.

2.7.4.1 Test de dépréciation de TF1, Bouygues Telecom et Colas

Méthode retenue

Afin de déterminer la valeur recouvrable, les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent, ou dans le groupe d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (métiers pour le groupe Bouygues). La valeur recouvrable de l'UGT est déterminée comme suit :

- Pour TF1 et Colas, métiers cotés en bourse : à partir du cours de bourse si celui-ci est supérieur à la valeur comptable des actifs après prise en compte, le cas échéant, d'une prime de contrôle, ou par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) telle que décrite ci-dessous et prenant en compte les spécificités de la participation.

- Pour Bouygues Telecom : par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) prenant en compte les spécificités de la participation.
 - Les flux de trésorerie sont issus du plan d'affaires à 3 ans élaboré par la direction du métier concerné et présenté au conseil d'administration de l'entité et de Bouygues, et intégrant le cas échéant les dernières estimations du management du métier au-delà de l'horizon du plan.
 - Le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital en fonction du secteur d'activité concerné, en utilisant un panel de sociétés comparables. Deux hypothèses d'endettement ont été retenues : une structure d'endettement 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) et une structure d'endettement 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2).
 - La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance à l'infini.

La valeur recouvrable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à leur valeur au bilan consolidé. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée en priorité à la dépréciation du *goodwill* existant, et ne peut pas faire l'objet d'une reprise.

Informations sur les tests de dépréciation du *goodwill* pratiqués au 31 décembre 2014 :

- La valeur recouvrable de Bouygues Telecom, TF1 et Colas a été déterminée selon la méthode décrite ci-avant, sur la base de projection des flux de trésorerie sur une période de 3 ans correspondant au plan d'affaires de chacune des trois filiales, présenté au conseil d'administration de l'entité et de Bouygues SA, et intégrant le cas échéant les dernières estimations du management de la filiale au-delà de l'horizon du plan :
 - les flux de trésorerie appréciés au-delà de l'horizon de la prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance à l'infini.
 - les taux d'actualisation (wacc) et de croissance retenus à fin 2014 sont les suivants :

	TAUX D'ACTUALISATION		TAUX DE CROISSANCE
	H1 ^a	H2 ^a	À L'INFINI
- BOUYGUES TELECOM	5,76 %	5,21 %	2 %
- TF1	8,45 %	7,54 %	2 %
- COLAS	6,60 %	5,94 %	2 %

(a) selon deux hypothèses de structure d'endettement : 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2)

- Hypothèses retenues dans le plan d'affaires de Bouygues Telecom :
 - Après une année 2015 de transition avec un EBITDA stable et des investissements en hausse (mutualisation d'une partie du réseau mobile avec Numericable - SFR et développement du réseau Fixe) et un retour à un *cash flow* (EBITDA net d'investissements) positif à compter de 2016, le flux normatif de trésorerie de Bouygues Telecom a été déterminé en retenant les hypothèses suivantes :
 - une croissance dans le Mobile grâce au fort développement des usages d'internet en mobilité et à un positionnement fondé sur la qualité de l'expérience client, et une croissance dans le Fixe en rendant les services et le Très Haut Débit accessibles au plus grand nombre,
 - une structure de coûts optimisée : le plan de transformation annoncé sera déployé dans son intégralité d'ici fin juin 2015 et permettra de dégager 300 millions d'euros d'économies en 2016 par rapport à fin 2013,

- des bénéfices escomptés, à partir de fin 2018, de l'accord entre Bouygues Telecom et Numericable - SFR pour le partage d'une partie de leurs réseaux mobiles, permettant d'offrir à moyen terme aux clients la meilleure couverture géographique et la meilleure qualité de service et d'optimiser les investissements et les coûts d'exploitation.
- Ainsi Bouygues Telecom prévoit pour 2017 :
 - un million de clients Mobile et un million de clients Fixe supplémentaires
 - plus de 2/3 des clients sur le réseau Fixe en propre,
 - un partage de réseau opérationnel à 75%,
 - une place confirmée de numéro 1 sur les usages data Mobile.
- Hypothèses retenues dans le plan d'affaires de TF1 :
 - une situation économique impactant les investissements publicitaires dans le contexte actuel particulièrement perturbé,
 - le maintien du leadership sur les antennes gratuites,
 - en valorisant la complémentarité éditoriale et commerciales des chaînes gratuites
 - s'appuyant sur des offres digitales pour accompagner l'évolution des comportements clients
 - un modèle bénéficiant des plans d'optimisation mis en œuvre depuis 2007,
 - un coût normatif d'événements sportifs majeurs basé sur la moyenne annuelle des montants de ces dernières années.

2.7.4.2 Test de dépréciation de la participation dans Alstom

Méthode retenue

Le *goodwill* inclus dans la valeur comptable d'une coentreprise ou d'une entité associée n'étant pas présenté séparément, il ne fait pas l'objet d'un test individuel de dépréciation en application des dispositions d'IAS 36. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur comptable s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée sur la valeur de la participation et peut faire l'objet d'une reprise.

Informations sur le test de dépréciation pratiqué au 31 décembre 2014 :

Au 31 décembre 2014, le test de dépréciation a été réalisé en comparant la valeur comptable à la valeur recouvrable déterminée sur la base d'une valeur d'utilité à partir des flux de trésorerie prévisionnels établis par le management de Bouygues, issus des prévisions établies par un panel d'analystes financiers.

- Les taux d'actualisation (wacc) et de croissance retenus au 31 décembre 2014 pour Alstom sont les suivants :

	TAUX D'ACTUALISATION		TAUX DE CROISSANCE
	H1 ^a	H2 ^a	À L'INFINI
ALSTOM	8,26 %	7,37 %	2 %

(a) selon hypothèse de structure d'endettement : 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2)

2.7.4.3 Tableau des prix de revient consolidés

En note 3.2.3.2 de l'annexe figure le tableau présentant le prix de revient consolidé des actions cotées, en regard du cours de clôture de l'action au 31 décembre 2014 (TF1 / Alstom / Colas).

2.7.4.4 Conclusion des tests de dépréciation

Pour toutes les UGT testées ainsi que la participation dans Alstom, les valeurs recouvrables déterminées dans les deux hypothèses de structure d'endettement restent supérieures à la valeur comptable des actifs.

2.7.4.5 Test de sensibilité aux hypothèses retenues

Pour les UGT Bouygues Telecom, TF1 et Colas, ainsi que la participation dans Alstom, des analyses de sensibilité du calcul aux hypothèses clés (taux d'actualisation, taux de croissance, flux de trésorerie normatif) prises individuellement ou en utilisant des *scenarii* de variations combinées du taux d'actualisation et des flux de trésorerie normatifs, incluant des changements raisonnablement possibles de ces dernières, ont été réalisées.

Pour ces UGT, ainsi que pour Alstom, la valeur recouvrable serait égale à la valeur comptable des actifs testés en retenant les hypothèses suivantes, prises individuellement :

	VARIATION DU TAUX D'ACTUALISATION		VARIATION DU FLUX NORMATIF	
	H1 ^a	H2 ^a	H1 ^a	H2 ^a
- BOUYGUES TELECOM	+78 bp	+133 bp	(19) %	(31) %
- TF1	+26 bp	+117 bp	(4) %	(20) %
- COLAS	+784 bp	+850 bp	(70) %	(75) %
- ALSTOM	+6 bp	+95 bp	(1) %	(17) %

(a) selon hypothèse de structure d'endettement : 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2)

Pour Bouygues Telecom, dans le cas d'une baisse du flux de trésorerie normatif de 10 % combinée à une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base, la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur comptable de 220 millions d'euros en H1 et supérieure à la valeur comptable de 800 millions d'euros en H2. Par ailleurs, dans le cas d'une baisse de moitié du taux de croissance à l'infini du flux normatif, en considérant toutes les autres hypothèses décrites en 2.7.4.1 constantes, la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur comptable de 180 millions d'euros en H1 et supérieure de 730 millions d'euros en H2.

Pour Alstom, dans le cas d'une baisse du flux de trésorerie normatif de 10 % combinée à une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base, la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur comptable de 200 millions d'euros en H1 et égale à la valeur comptable en H2.

2.7.5 Actifs financiers non courants

Outre les impôts différés actif affectés en actif non courant, les autres actifs financiers non courants incluent notamment les prêts et créances rattachés ou non aux participations et des immobilisations financières diverses : dépôts et cautionnements, participations diverses dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable.

Les titres de participation non consolidés sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre.

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Prêts et créances à taux variable : une réestimation périodique des flux de trésorerie traduit l'évolution des taux d'intérêt du marché et modifie le taux d'intérêt effectif et donc la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat (voir détail en 3.2.4).

Contrats de concession et PPP (partenariat public-privé) :

Le Groupe détient des participations titulaires de contrats de concessions/PPP (partenariat public-privé) qui sont traités conformément à l'interprétation IFRIC 12. Ces contrats sont signés chez Bouygues Construction et Colas, et sont analysés au cas par cas.

Dans le cas de la méthode de la créance financière, la créance initiale représente la juste valeur des travaux réalisés et est ensuite comptabilisée au coût amorti selon la méthode définie par l'IAS 39.

Elle représente donc le montant des travaux réalisés, augmenté des intérêts cumulés calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et diminué des paiements reçus du concédant.

2.8 Actif courant

2.8.1 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient (FIFO ou PMP selon les activités) ou au prix du marché s'il est inférieur.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, les dépréciations nécessaires sont comptabilisées.

2.8.2 Programmes immobiliers

Les stocks de programmes immobiliers sont évalués à leur coût de revient qui comprend le prix d'acquisition des terrains, les taxes, le coût de construction et d'aménagement, le coût des Voiries et Réseaux Divers (VRD), les honoraires et frais annexes.

L'ensemble des charges de publicité est traité en charges de période.

Les études préalables au lancement des opérations de promotion sont comptabilisées en stocks. Lorsque la probabilité de réalisation des opérations est faible, notamment en cas de risque de désistement ou de recours sur permis de construire, ces frais sont dépréciés par le biais de provisions.

2.8.3 Programmes et droits de diffusion (TF1)

Afin de sécuriser les grilles de programmes pour les années futures, le groupe TF1 souscrit des contrats fermes, parfois pluriannuels, d'acquisition de programmes et de droits de retransmissions sportives en vertu desquels les contreparties s'engagent à fournir les programmes et droits correspondants.

Un programme est considéré comme diffusable et inscrit en stock dès lors que les deux conditions suivantes sont réunies : l'acceptation technique (pour la production propre et la production externe) et l'ouverture des droits (pour la production externe). Concernant les droits et les programmes pour lesquels les deux critères ci-dessus ne sont pas réunis, (œuvres non livrées, droits sportifs dont le droit de diffusion n'est ouvert que le jour de la réalisation de l'événement, etc.), le groupe TF1 considère qu'il ne contrôle pas l'actif car il ne dispose pas du droit et de la capacité de diffuser l'œuvre. Ces droits ne sont, en conséquence, pas inscrits au bilan.

Les acomptes éventuels versés au titre de l'acquisition de ces droits sont enregistrés en acompte fournisseurs.

Programmes et droits de diffusion

La rubrique "programmes et droits de diffusion" du bilan intègre :

- la production propre, constituée des émissions réalisées par les sociétés du groupe TF1 pour ses antennes,
- la production externe, constituée des droits de diffusion acquis par les chaînes du groupe TF1, et de la part coproducteur relative aux émissions réalisées pour le compte des chaînes du groupe TF1.

Les principes de valorisation des programmes et droits de diffusion sont les suivants :

- la production propre est valorisée à son coût global de production (coûts directs augmentés d'une quote-part de frais indirects de production),
- les droits de diffusion et les coproductions sont valorisés à leur coût d'acquisition diminué, à la clôture de chaque exercice, des consommations de l'exercice.

Les programmes de TF1 SA sont réputés consommés lors de leur diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour une diffusion unique, ils sont consommés intégralement lors de cette diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour deux diffusions ou davantage, ils sont, sauf valorisation particulière dans les contrats d'acquisition, consommés de la manière suivante, selon le type de programme :

	Règles par type de programme		
	Fictions d'une durée au moins égale à 52 minutes	Films, téléfilms, séries, dessins animés	Autres programmes et droits de diffusion
1 ^{er} diffusion	80 %	50 %	100 %
2 ^e diffusion	20 %	50 %	-

Les "Autres programmes et droits de diffusion" du tableau ci-dessus comprennent des programmes jeunesse (hors dessins animés), des variétés, du théâtre, des magazines / documentaires, de l'information, des sports et des fictions d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes.

Un programme fait l'objet d'une dépréciation lorsqu'il est probable qu'il ne sera pas diffusé, ou si sa valeur contractuelle d'entrée en stock excède la valeur qui lui est attribuable en application des règles Groupe ci-dessus. La probabilité de diffusion s'apprécie en fonction des dernières grilles prévisionnelles de programmes validées par la Direction. De plus, si ce droit fait l'objet d'une revente, l'éventuel écart défavorable entre sa valeur d'entrée en stock (ou le cas échéant le montant des acomptes versés) et le prix de vente obtenu ou estimé, est provisionné dès que la cession est probable.

Les programmes non diffusés dont les droits ont expiré font l'objet d'une "mise au rebut" comptabilisée dans le résultat opérationnel courant ; les provisions éventuellement constituées sont alors reprises.

Les droits commandés dans le cadre de contrats fermes mais qui ne sont pas encore diffusables sont recensés dans la note 4.1 de l'annexe et sont valorisés à hauteur des montants contractuels ou du montant estimé des décaissements futurs, sous déduction des acomptes versés.

2.8.4 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement ; ces créances sont le plus souvent, à court terme, sans taux d'intérêt déclaré, et sont évaluées au montant de la facture d'origine sauf si l'application d'un taux d'intérêt implicite a un effet significatif.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme dans la méthode de l'avancement, cette rubrique inclut notamment :

- les situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations (situations acceptées par le maître d'ouvrage),

- les "Facturations à établir" correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage.

2.8.5 Autres créances courantes

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

2.9 Instruments financiers

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence, sur leur compte de résultat, des variations de change et de taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

2.9.1 Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

2.9.1.1 Exposition au risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes, dans la mesure où l'activité à l'international (Bouygues Construction et Colas principalement) ne donne pas lieu à exportation. Selon possibilités, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part de dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros. L'exposition au risque de change se résume à la marge sur les marchés, et aux études éventuelles réalisées en France. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles et, plus généralement, aux risques "pays".

2.9.1.2 Exposition au risque de taux

La charge financière du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt car l'essentiel de son endettement est à taux fixe grâce à des emprunts obligataires à taux fixe et à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe.

La charge financière du Groupe ne serait que peu affectée par une fluctuation des taux d'intérêts européens ou par une évolution divergente de ceux-ci par rapport aux taux d'intérêt dans les principales devises hors de la zone euro.

Enfin, les dettes financières à taux variable figurant au bilan sont, en moyenne sur l'exercice, inférieures à la trésorerie disponible placée également à taux variable.

2.9.2 Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à termes de devises, *swaps* de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; *swaps* de taux d'intérêt, *future rate agreements*, achat de *caps* et de *tunnels* dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et, plus généralement, la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'états de *reporting* spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

2.9.3 Règles de couverture

2.9.3.1 En matière de risque de change

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Lorsque les flux sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des *swaps* de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire ; si le sous-jacent de la couverture disparaît (prestation non réalisée, commande annulée, etc.) l'opération de couverture est immédiatement dénouée.

Dans un souci de rationalisation, les positions de change de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et le cas échéant, les positions symétriques peuvent être compensées (les produits dérivés de change ne sont utilisés qu'aux seules fins de couverture).

2.9.3.2 En matière de risque de taux

Le principe est de couvrir, au niveau de chaque sous-groupe, tout ou partie des actifs ou des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent.

L'objectif est de sécuriser le résultat financier futur en fixant le coût de leur dette par des *swaps*, des *future rate agreements* ou en le limitant par des *caps*, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Comme pour le risque de change, toujours dans un but de rationalisation, les positions de taux de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et partiellement compensées.

2.9.4 Méthodes de comptabilisation

En règle générale, les instruments financiers utilisés par le Groupe font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ainsi, ils donnent lieu à la mise en place d'une documentation de relation de couverture conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Le Groupe procède alors suivant le cas, à deux types de comptabilisation :

- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert sont comptabilisées de manière symétrique dans le compte de résultat,
- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en compte de résultat pour la partie non efficace et en capitaux propres (jusqu'au dénouement de l'opération) pour la partie efficace.

Comme requis par la norme IFRS 13, il est tenu compte pour évaluer la juste valeur des instruments financiers dérivés du risque de crédit pour les instruments dérivés actifs et du risque de crédit propre pour les instruments dérivés passifs. Ces composantes n'ont pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

2.10 Capitaux propres consolidés

Les actions propres détenues sont imputées en déduction des capitaux propres consolidés ; aucune charge ou produit résultant de l'annulation n'affecte le compte de résultat.

Lorsque des filiales du Groupe détiennent leurs propres actions, il est constaté un complément de pourcentage d'intérêt au niveau du Groupe sur celle-ci.

2.10.1 Réserve de conversion

La réserve de conversion représente les écarts de change intervenus depuis le 1^{er} janvier 2004, date de remise à zéro de la réserve par virement à la rubrique "Report à nouveau".

2.10.2 Information sur la gestion du capital

L'objectif de la direction générale de Bouygues est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant :

- de conserver un ratio endettement net / capitaux propres raisonnable,
- de distribuer un dividende régulier aux actionnaires.

Ce niveau peut toutefois varier sur une période limitée, en particulier si un investissement ayant un intérêt stratégique fort pour le Groupe se présentait.

À cette fin, le plan d'affaires constitue un des outils de pilotage du Groupe permettant à la société mère d'appréhender la situation de chacun des métiers comme de l'ensemble du Groupe, et son incidence sur les capitaux propres consolidés.

Dans la ligne des principes énoncés ci-dessus, le Groupe laisse une certaine autonomie aux filiales des métiers et à leur société mère pour gérer leurs capitaux propres en fonction de leurs objectifs et besoins, dans la mesure où les activités variées des métiers nécessitent des niveaux de capitaux propres qui peuvent être différents.

Par endettement net, le Groupe entend l'ensemble des dettes financières, y compris instruments financiers passifs liés aux dettes et placements financiers, minoré de la trésorerie et équivalents de trésorerie, et des instruments financiers liés.

2.11 Passif non courant

2.11.1 Dettes financières non courantes

À l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur (intégrant une composante « risque de contrepartie » qui est non significative), les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif selon la méthode du TIE.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

2.11.2 Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", des provisions sont comptabilisées à la clôture de l'exercice lorsqu'il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour l'entreprise par une sortie nette de ressources représentatives d'avantages économiques.

Le montant figurant en provisions correspond à la meilleure estimation par le Groupe de la sortie nette de ressources.

En général, ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises (note 2.12.2 Provisions courantes).

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises ; ces provisions sont constituées au fur et à mesure de la prise en compte des produits, selon des données statistiques déterminées par référence à l'expérience acquise en ce domaine sur une longue durée ;
- les provisions relatives aux risques fiscaux, amendes du Conseil de la concurrence ;
- les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles des activités du Groupe, notamment à l'étranger, tels que repli définitif des chantiers, risques et charges divers ;

- les provisions pour frais de remise en état des sites et coûts de démantèlement (carrières, etc.).

Les coûts encourus du fait de l'obligation contractuelle incombant à l'entreprise en raison d'une dégradation immédiate de l'environnement font l'objet d'une provision.

- Les provisions pour avantages du personnel, qui comprennent :
 - les provisions pour médailles du travail,
 - les provisions créées au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite.

Le calcul de la provision est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière". L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par métier, tranches d'âge et catégories,
- des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière,
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie ;
- les provisions pour pensions à verser (selon pays et modalités applicatives).

Pour couvrir leurs engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite, les sociétés du Groupe effectuent des versements réguliers auprès d'organismes externes : caisses de retraite publiques ou privées, et compagnies d'assurance (régimes à cotisations définies). Il subsiste toutefois, dans le groupe Colas notamment, quelques régimes à prestations définies (Royaume-Uni, Irlande, Canada). Ces régimes (fonds de pensions) ne concernent qu'un nombre limité de salariés puisqu'il a été décidé, il y a quelques années que ces fonds n'accueilleraient plus de nouveaux cotisants du Groupe. A fin d'exercice, la juste valeur des actifs de couverture de ces régimes de pensions n'a pas entraîné de dépréciation significative dans les comptes du Groupe.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice, au titre des prestations définies, reflètent la meilleure estimation des variables qui détermineront le coût final des avantages évalués ; elles sont cohérentes entre elles ; le taux d'actualisation et de rendement des actifs est déterminé par rapport au taux de marché attendu, en considérant le calendrier estimé des versements de prestations ; le taux d'actualisation de l'engagement est déterminé par référence au taux de marché, à la date de clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de 1^{re} catégorie.

Le Groupe affecte en capitaux propres consolidés la variation des droits résultant des évolutions sur hypothèses actuarielles au titre des indemnités de fin de carrière et des pensions à verser.

2.12 Passif courant

2.12.1 Avances et acomptes reçus sur commandes

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au titre d'acomptes ou d'avances de démarrage des marchés travaux.

2.12.2 Provisions courantes

- Provisions liées au cycle normal d'exploitation des métiers. Elles comprennent pour l'essentiel :

- les provisions pour risques chantiers travaux, SEP, etc.,
- les provisions pour restructuration.
- Provisions pour pertes à terminaison de fin de contrats : elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent en compte notamment les réclamations acceptées par le client ; elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.

2.12.3 Fournisseurs et autres créiteurs courants

En raison de leur caractère à court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

2.13 Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS 1 "Présentation des états financiers", le Groupe présente le compte de résultat par nature. Le Groupe a appliqué la recommandation du CNC (devenu ANC) 2009-R-03 du 2 juillet 2009 pour la présentation du compte de résultat.

2.13.1 Définition des produits de l'activité

Les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au Groupe de manière probable,
- le montant des revenus peut être mesuré de manière fiable,
- à la date de la transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Bouygues Telecom

Le chiffre d'affaires de Bouygues Telecom est constitué de prestations de services et de ventes de terminaux et accessoires.

- Prestations de services :

La facturation des forfaits et des services commerciaux (mobile et fixe) est établie "terme à échoir", soit avec un mois d'avance, et est constatée en chiffre d'affaires *pro rata temporis*.

Le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au *roaming* et à l'interconnexion, est enregistré sur la période de consommation.

Le chiffre d'affaires généré par les cartes prépayées est enregistré lors de la vente des cartes aux distributeurs et différé jusqu'à l'activation des cartes, puis corrigé des réserves non utilisées.

Les prestations effectuées pour le compte des éditeurs de contenu concernant les services SMS+ et les numéros spéciaux, ne figurent pas dans les produits et charges de l'exercice. Seule la marge, représentant les peines et soins, figure en chiffre d'affaires.

- Ventes de terminaux et accessoires :

Les ventes de terminaux et de cartes SIM sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes aux distributeurs, et la marge correspondante est neutralisée jusqu'à l'activation de la ligne du client. Depuis août 2013, les clients « Grand public » et « Pros » peuvent bénéficier d'un étalement de paiement pour acquérir leur téléphone ; l'intégralité de la vente du téléphone est constatée lors de la souscription.

- Rémunération des distributeurs :

L'ensemble des rémunérations des distributeurs est comptabilisé en charges.

- Programme de fidélisation clients "Grand public" :

Depuis novembre 2014, tous les clients Forfaits grand public cumulent un avantage, utilisable pour acquérir un nouveau mobile, calculé en fonction de l'ancienneté de leur mobile. Ces clients pourront,

par la suite, bénéficier de cet avantage ainsi acquis pour obtenir le renouvellement de leur terminal téléphonique dès douze mois, à un tarif avantageux, à condition de se réengager pour une durée minimale de douze mois.

En vertu de l'interprétation IFRIC 13 (§ AG1 à AG3), Bouygues Telecom a procédé à l'évaluation de la juste valeur de l'avantage attribué dans le cadre des programmes de fidélisation ; aucun chiffre d'affaires n'a été différé à ce titre.

2.13.2 Comptabilisation des contrats de construction

2.13.2.1 Activités de construction

L'ensemble des activités relatives à des contrats de construction est traité selon la méthode dite à "l'avancement".

Le produit pris en compte à l'avancement correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat multiplié par le taux d'avancement réel du chantier. Ce taux d'avancement est déterminé en fonction de l'avancement physique des travaux. La dernière estimation du prix de vente total du contrat prend en compte, notamment, les réclamations acceptées par le client, ou hautement probables.

Les contrats dégagant une perte finale probable font l'objet d'une provision pour perte à terminaison, inscrite au passif du bilan sous la rubrique "Provisions courantes". La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de manière fiable, quel que soit le degré d'avancement.

2.13.2.2 Activité immobilière

Le chiffre d'affaires et le résultat sont appréhendés selon la méthode de l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- permis de construire purgé de tous recours,
- vente notariée, ou contrat de promotion, signé(e) avec le client,
- marché travaux signé avec l'entrepreneur (ordre de service donné).

Le taux d'avancement est déterminé sur la base du coût des travaux comptabilisés par rapport aux coûts prévisionnels de l'opération.

Des charges à payer pour finition de programmes immobiliers sont prises en compte, sur ce type de transactions, en fonction de leur stade d'avancement ; les dépenses résiduelles des opérations livrées figurent également en "Dettes fournisseurs et comptes rattachés".

Les coûts de structure (y compris la force de vente et l'ensemble des charges de publicité) sont traités en charge de période.

2.13.3 Résultats sur opérations faites en commun

Ces résultats sont présentés en rubrique "Autres Produits et Charges d'exploitation" et correspondent à la quote-part de résultats, provenant de sociétés non consolidées (SEP, etc.) liés à l'exploitation des postes de fabrication d'enrobés ou de liants ; ils font partie intégrante du résultat opérationnel courant.

2.13.4 Paiement en actions

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, les options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux ou à des salariés du Groupe sont comptabilisées dans les états financiers selon modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées (correspondant à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues) est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Cette charge de personnel est évaluée à la date d'attribution des options à partir du modèle de Black & Scholes. Elle fait l'objet d'un étalement sur la durée d'acquisition des droits.

2.14 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC (devenu ANC) n°2013-03 du 7 novembre 2013 (en méthode indirecte).

Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence sur la trésorerie, et des éléments de produits ou charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

La capacité d'autofinancement se définit comme le résultat net consolidé des sociétés intégrées avant dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions / résultat sur cessions d'actifs / coût de l'endettement financier net (CEFN), et charge d'impôt de l'exercice (le CEFN figure en flux des opérations de financement sur le tableau des flux).

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

2.15 Autres indicateurs financiers

2.15.1 EBITDA

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements / provisions, et dépréciations (après reprises sur provisions / dépréciations utilisées ou non).

Le crédit d'impôt compétitivité emploi, dont bénéficient les sociétés françaises, est comptabilisé en résultat opérationnel courant, en minoration des charges de personnel.

Les principaux éléments du résultat opérationnel courant entrant dans la composition des autres produits et autres charges d'exploitation concernent essentiellement les différences de change nettes relatives à des opérations commerciales, les résultats de cession sur immobilisation, le résultat net des opérations faites en commun, les redevances pour concessions de brevets ainsi que chez Colas les produits de cessions de matières premières (bitume) aux SEP et GIE d'enrobage et d'émulsions, qui revendent ultérieurement ces enrobés et émulsions à Colas.

2.15.2 Cash-flow libre

Le *cash-flow* est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et charge nette d'impôt de l'exercice, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des acquisitions d'exploitation nettes de cession de la période.

2.15.3 Endettement financier net

L'endettement financier net résulte des rubriques ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

2.16 État des produits et charges comptabilisés

Le Groupe présente l'état des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ; il fait apparaître un résultat net comparatif incluant les charges et produits concernés.

2.17 Comparabilité des comptes consolidés

Les variations de périmètre de l'exercice n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2014 et ne font pas obstacle à la comparaison avec les états financiers établis au 31 décembre 2013.

NOTE 3 ACTIF NON COURANT

L'actif non courant détaillé par métier figure en note 16 Information sectorielle.

3.1 Synthèse des investissements consolidés nets de l'exercice (exploitation et financier)

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013 retraité
Immobilisations corporelles	1 411	1 220
Immobilisations incorporelles	91	160
Investissements opérationnels	1 502	1 380
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	163	106
Investissements consolidés	1 665	1 486
Cessions d'actifs non courants	(1 240) ^a	(128)
Investissements nets	425	1 358

(a) Les désinvestissements concernent notamment la cession de Cofiroute par Colas pour (770) nette et d'Eurosport International par TF1 pour (259).

3.2 Actif non courant : analyse des variations nettes de l'exercice

3.2.1 Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)

	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
Brut					
31/12/2012 retraité	2 078	11 288	2 794	353	16 513
Flux 2013					
Ecart de conversion	(30)	(116)	(29)	(2)	(177)
Changements de périmètre	7	(20)	(22)	(1)	(36)
Investissements de l'exercice	50	793	230	147	1 220
Cessions, virements et divers	22	(635)	(196)	(192)	(1 001)
31/12/2013 retraité	2 127	11 310	2 777	305	16 519
dont locations financement	14	96	23		133
Flux 2014					
Ecart de conversion	40	132	32	6	210
Changements de périmètre	1	(31)	2	2	(26)
Investissements de l'exercice	66	807	231	307	1 411
Cessions, virements et divers	36	(374)	(139)	(167)	(644)
31/12/2014	2 270	11 844	2 903	453	17 470
dont locations financement	12	97	15		124
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur					
31/12/2012 retraité	(687)	(7 538)	(1 915)		(10 140)
Flux 2013					
Ecart de conversion	8	72	21		101
Changements de périmètre	3	26	15		44
Dotations et reprises	(79)	(821)	(300)		(1 200)
Cessions, virements et divers	27	685	210		922
31/12/2013 retraité	(728)	(7 576)	(1 969)		(10 273)
dont locations financement	(8)	(56)	(19)		(83)
Flux 2014					
Ecart de conversion	(13)	(94)	(23)		(130)
Changements de périmètre	11	40			51
Dotations et reprises	(94)	(849)	(290)		(1 233)
Cessions, virements et divers	18	438	178		634
31/12/2014	(806)	(8 041)	(2 104)		(10 951)
dont locations financement	(6)	(58)	(12)		(76)
Net					
31/12/2013 retraité	1 399	3 734	808	305	6 246
dont locations financement	6	40	4		50
31/12/2014	1 464	3 803	799	453	6 519
dont locations financement	6	39	3		48

Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

Immobilisations corporelles (en millions d'euros)	Échéances			Total 2014	Total 2013 retraité
	A moins d'un an	Un à cinq ans	A plus de cinq ans		
Colas : commandes en cours de matériels	31			31	35
Bouygues Telecom : commandes en cours d'immobilisations (équipements de réseaux)	301			301	215
TOTAL	332			332	250

3.2.2 Immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)

	Frais de développement ^a	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
Brut				
31/12/2012 retraité	238	1 417	2 386	4 041
Flux 2013				
Ecart de conversion		(3)	(3)	(6)
Changements de périmètre		(15)	(9)	(24)
Investissements de l'exercice	18	64	78	160
Cessions, virements et divers	(82)	1 045	(1 020)	(57)
31/12/2013 retraité	174	2 508	1 432	4 114
Flux 2014				
Ecart de conversion		3	4	7
Changements de périmètre		10	2	12
Investissements de l'exercice	11	41	39	91
Cessions, virements et divers	(4)	5	(17)	(16)
31/12/2014	181	2 567	1 460	4 208
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur				
31/12/2012 retraité	(194)	(762)	(1 211)	(2 167)
Flux 2013				
Ecart de conversion		2	1	3
Changements de périmètre		1	15	16
Dotations et reprises	(20)	(126)	(57)	(203)
Cessions, virements et divers	82	9	12	103
31/12/2013 retraité	(132)	(876)	(1 240)	(2 248)
Flux 2014				
Ecart de conversion		(2)	(3)	(5)
Changements de périmètre		(8)	2	(6)
Dotations et reprises	(10)	(174)	(38)	(222)
Cessions, virements et divers		10	11	21
31/12/2014	(142)	(1 050)	(1 268)	(2 460)
Net				
31/12/2013 retraité	42	1 632	192	1 866
31/12/2014	39	1 517^b	192	1 748

(a) frais de développement :

- les frais de développement sur logiciels sont généralement activés (Bouygues Telecom pour l'essentiel)
- les frais de développement ayant un caractère permanent et récurrent ne répondant pas aux conditions d'activation imposées par IAS 38 sont pris en charges (principalement Colas)
- Conformément aux IFRS, les frais de recherche sont pris en charge au moment de leur engagement.
- Le coût de recherche et développement pris en charge s'élève à (66) millions d'euros en 2014 et à (73) millions d'euros en 2013.

(b) dont Bouygues Telecom : 285 millions d'euros au titre de la licence UMTS et 943 millions d'euros au titre de l'autorisation d'utilisation de fréquences 4G

Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

Les autres immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre 2014 incluent 47 millions d'euros au titre des droits audiovisuels chez TF1.

Au titre de la sécurisation de la grille des programmes des années futures, l'échéancier des contrats d'acquisition de droits audiovisuels à immobiliser est le suivant :

Immobilisations incorporelles (en millions d'euros)	Échéances			Total 2014	Total 2013 retraité
	A moins d'un an	Un à cinq ans	A plus de cinq ans		
Droits audiovisuels	14	1		15	20
TOTAL	14	1		15	20

3.2.3 Goodwill

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
31/12/2012 retraité	5 682	(70)	5 612
Flux 2013			
Changements de périmètre	(322) ^a		(322)
Perte de valeur		(13)	(13)
Autres mouvements (change et autres)	(34)	2	(32)
31/12/2013 retraité	5 326	(81)	5 245
Flux 2014			
Changements de périmètre	30	5	35
Perte de valeur		(7)	(7)
Autres mouvements (change et autres)	11	2	13
31/12/2014	5 367	(81)	5 286

(a) dont Eurosport International pour (407) millions d'euros classé en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » au 31 décembre 2013 et Furfari Paving Co Ltd pour 62 millions d'euros

Les goodwill des sociétés mises en équivalence sont présentés en note 3.2.5

3.2.3.1 Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT <i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014		31/12/2013 retraité	
	Total	% Bouygues ou filiales	Total	% Bouygues ou filiales
Bouygues Construction ^a	459	99,97	414	99,97
Colas ^b	1 137	96,60	1 140	96,60
TF1 ^b	1 042	43,47	1 042	43,52
Bouygues Telecom ^b	2 648	90,53	2 648	90,53
Autres activités			1	
TOTAL	5 286		5 245	

(a) goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement

(b) goodwill sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau Bouygues SA sur l'UGT

3.2.3.2 Valeur comptable consolidée des actions cotées au 31 décembre 2014

<i>(en euros)</i>	Valeur comptable consolidée par action	Cours de clôture de l'action au 31/12/2014
TF1	15,55	12,72 ^a
Colas	108,28	132,50
Alstom	35,15	26,86

(a) 14,63 euros après prise en compte d'une prime de contrôle.

Les conclusions des tests de dépréciations figurent en note 2.7.4.

3.2.4 Actifs financiers non courants

Au 31 décembre 2014, ils incluent :

- les coentreprises et entités associées (mises en équivalence) pour 4 137 millions d'euros ;
- les autres actifs financiers non courants (prêts, créances, participations non consolidés, etc.) pour 526 millions d'euros ;
- les actifs d'impôts différés pour 288 millions d'euros.

(en millions d'euros)

	Coentreprises et entités associées	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute	Amortisse- ments et dépré- ciations	Valeur nette	Actifs d'impôts différés ^c
31/12/2012 retraité	5 478	329	522	6 329	(287)	6 042	272
Flux 2013							
Changements de périmètre	49	(9)	(16)	24	(42)	(18)	(6)
Investissements / augmentations diverses	226	6	123	355		355	
Dotations / Reprises					(1 408)	(1 408)	
Cessions et réductions diverses	(234)	(14)	(101)	(349)		(349)	(4)
Virements de rubriques et autres affectations	(567) ^b	2	12	(553)	13	(540)	(11)
31/12/2013 retraité	4 952	314	540	5 806	(1 724)	4 082	251
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(1 442)	(167)	(115)	(1 724)			
VALEUR NETTE	3 510	147	425	4 082			251

Au 31 décembre 2013, les amortissements et dépréciations concernent principalement Alstom pour (1 404) millions d'euros.

(en millions d'euros)

	Coentreprises et entités associées ^a	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute	Amortisse- ments et dépré- ciations	Valeur nette	Actifs d'impôts différés ^c
31/12/2013 retraité	4 952	314	540	5 806	(1 724)	4 082	251
Flux 2014							
Changements de périmètre	486 ^d	11	(32)	465	3	468	(1)
Investissements / augmentations diverses	178	10	63	251		251	
Dotations / Reprises					(16)	(16)	
Cessions et réductions diverses	(31)	(18)	(116)	(165)		(165)	21
Virements de rubriques et autres affectations	(17)	5	16	4	39	43	17
31/12/2014	5 568	322	471	6 361	(1 698)	4 663	288
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(1 431)	(167)	(100)	(1 698)			
VALEUR NETTE	4 137	155	371	4 663			288

(a) y compris goodwill sur entités associées : 1 478 millions d'euros au 31 décembre 2014.

(b) dont Cofiroute pour (490) millions d'euros, classé en « Actifs détenus en vue de la vente » au 31 décembre 2013

(c) cf. note 7

(d) Dont Eurosport International pour 490 millions d'euros correspondant au 49% restant consolidés en « Coentreprises et entités associées » depuis le 30 mai 2014.

3.2.5 Entités associées et coentreprises

(en millions d'euros)	Quote-part sur capitaux propres	Quote-part résultat exercice	Goodwill sur entités associées	Valeur nette
31/12/2012 retraité	2 499	218	2 745	5 462
Flux 2013				
Ecart de conversion	(71)		(1)	(72)
Investissements et augmentations de capital	9		2	11
Résultat de l'exercice		217		217
Perte de valeur			(1 404) ^d	(1 404)
Affectation du résultat N-1, cessions, virements et divers	(386) ^e	(218)	(100)	(704)
31/12/2013 retraité	2 051	217	1 242	3 510
Flux 2014				
Ecart de conversion	36		2	38
Investissements et augmentations de capital	11			11
Résultat de l'exercice		169 ^c		169
Perte de valeur			(2)	(2)
Affectation du résultat N-1, cessions, virements et divers	392	(217)	236	411 ^b
31/12/2014	2 490	169	1 478	4 137^a

(a) dont : Alstom 3 183 millions d'euros (voir ci-après)

(b) dont : Eurosport International 490 millions d'euros

(c) dont 115 millions d'euros de quote-part de résultat Alstom

(d) Alstom : une dépréciation de (1 404) millions d'euros a été constatée dans les comptes de l'exercice 2013.

(e) dont (490) millions d'euros relatifs à Cofiroute classé en « Actifs détenus en vue de la vente »

Le groupe Bouygues détient des participations dans des entreprises associées et coentreprises dont la liste est fournie en note 24 (liste du périmètre au 31 décembre).

3.2.5.1 Coentreprises

(en millions d'euros)	31/12/2013 retraité	Flux nets 2014	31/12/2014	dont quote-part de résultat
Diverses participations	148		148	9
TOTAL	148		148	9

3.2.5.2 Participations dans les entités associées

Principales entités associées :

(en millions d'euros)	31/12/2013 retraité	Flux nets 2014	31/12/2014	dont quote-part de résultat
Alstom	3 079	104	3 183 ^b	115 ^a
Bouygues Construction				
Sociétés concessionnaires d'ouvrages	60	1	61	8
Filiales diverses	8	1	9	
Colas				
Filiales diverses	100	22	122	17
TF1				
Groupe Eurosport International		505	505	15
Filiales diverses	82	(6)	76	
Autres filiales	33		33	3
TOTAL	3 362	627	3 989	158

(a) contribution du groupe Alstom : quote-part de résultats 128 millions d'euros, amortissements de survaleur 2014 (13) millions d'euros

(b) dont goodwill : 1 106 millions d'euros

Pour les principales entités associées, les montants globalisés au titre des principaux actifs, passifs, produits et charges, sont donnés ci-après :

Montants exprimés à 100%	Alstom	
	30/09/2014 ^a	31/03/2014 ^a
<i>(en millions d'euros)</i>		
Actif non courant	3 421	13 152
Actif courant	7 322	16 808
Actifs destinés à la vente	22 474	293
TOTAL ACTIF	33 217	30 253
Capitaux propres	5 449	5 109
Passif non courant	4 793	6 818
Passif courant	7 421	18 326
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	15 554	
TOTAL PASSIF	33 217	30 253
Chiffre d'affaires	3 056	5 726
Résultat opérationnel courant	152	268
Résultat net	263	566
Résultat net part du groupe	255	556

(a) états financiers publiés par Alstom (clôture annuelle au 31 mars 2015)

Montants exprimés à 100%	Groupe
	Eurosport International
<i>(en millions d'euros)</i>	
	31/12/2014
Actif non courant	368
Actif courant	316
TOTAL ACTIF	684
Capitaux propres	546
Passif non courant	6
Passif courant	132
TOTAL PASSIF	684
Chiffre d'affaires	430
Résultat opérationnel courant	67
Résultat net	42
Résultat net part du groupe	42

Réconciliation des informations relatives aux principales participations avec les valeurs comptables des intérêts du Groupe

Alstom <i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Alstom : Capitaux propres part Groupe publiés	5 379	4 963
Q/P Bouygues (29,24% au 31/12/2014)	1 573	1 456
Ecarts d'évaluation et goodwill de niveau Bouygues	1 610	1 623
Montant de l'actif net comptabilisé dans les comptes consolidés de Bouygues	3 183	3 079

Compte tenu du décalage de publication, les données publiées par Alstom au 30 septembre 2014 servent de base à la comptabilisation du 31 décembre 2014 (note 2.3.3.).

Groupe Eurosport International <i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014
Groupe Eurosport International : Capitaux propres part Groupe	546
Q/P Bouygues (49%)	268
Goodwill provisoire	237
Montant de l'actif net comptabilisé dans les comptes consolidés de Bouygues	505

3.2.6 Participations non consolidées et autres actifs financiers non courants

Principales participations non consolidées nettes au 31 décembre 2014 :

Participations (en millions d'euros)	31/12/2014				31/12/2013 retraité			
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur nette	% de Total détention actif	Total passif courant et non courant	Total chiffre d'affaires	Résultat net	Valeur nette
Sociétés françaises								
Colas								
Sociétés d'enrobés ou de liants ^a	25	(7)	18					12
TF1								
Sylver	4		4	49,0%				4
Sofica Valor 7	10		10	59,0%				7
Serendipity								
Wonderbox	-	-	-					6
Sous-total	39	(7)	32					29
Sociétés étrangères								
Bouygues Construction								
IEC investments (Hong-Kong)	58		58	15,0% 115	22	34	(11)	51
VSL Corporation (Etats-Unis)	22	(22)		100,0%				
TF1								
Teads	4		4	7,2%				4
A1-international (Pays-Bas)	13	(13)		50,0%				
Colas								
Sociétés d'enrobés ou de liants ^a	2	(1)	1					2
Sous-total	99	(36)	63					57
Filiales et participations diverses ^a	184	(124)	60					61
TOTAL	322	(167)	155					147

(a) les informations sur les « Sociétés d'enrobés ou de liants » et les « Filiales et participations diverses » regroupent un grand nombre de sociétés non significatives au plan individuel

Autres actifs financiers non courants	371
▪ Créances rattachées à des participations	79
▪ Prêts	145
▪ Autres immobilisations financières	147
▪ Dépôts et cautionnements versés nets	123
▪ Fonds communs de placement	8
▪ Autres titres immobilisés : montants inférieurs unitairement à 2 millions d'euros	16

Répartition par nature des participations non consolidées et autres actifs non courants (hors coentreprises et entités associées)

(en millions d'euros)

	Actifs financiers disponibles à la vente ^a	Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	Actifs détenus jusqu'à échéance	Prêts et créances ^b	Total
31/12/2013 retraité	170		60	342	572
Flux 2014	8	7	17	(78)	(46)
31/12/2014	178	7	77	264 ^c	526
Échéance à moins d'1 an	6			20	26
Échéance entre 1 et 5 ans				69	69
Échéance supérieure à 5 ans	172	7	77	175	431

(a) impact de ré-estimation en juste valeur affecté en capitaux propres, sauf en cas de baisse significative et prolongée de la valeur (variation en résultat). Concerne pour l'essentiel les titres non consolidés (155 millions d'euros au 31 décembre 2014) qui sont pour la grande majorité évalués en valeur d'utilité (hiérarchie de niveau 3)

(b) comptabilisation au coût amorti

(c) y compris créances financières sur activité de PPP (partenariat public / privé)

Juste valeur des actifs et des passifs financiers

En application d'IFRS 13, la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans les valorisations se compose des niveaux suivants :

- niveau 1 (cours cotés non ajustés) : cours auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 (données observables) : données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (tel qu'un prix) ou indirectement (c'est-à-dire déduites de prix observables) ;
- niveau 3 (données non observables) : données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs (par exemple extrapolation de courbes de taux sur des périodes longues non observables). Sont principalement concernés dans le Groupe certains titres de participations non consolidées.

	Niveau 1 cours cotés	Niveau 2 données observables	Niveau 3 données non observables	31/12/2014
Actifs disponibles à la vente		6	172	178
Actifs détenus jusqu'à échéance		77		77
Autres actifs financiers à la JV par le compte de résultat			7	7
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie	3 910			3 910
Instruments financiers nets	(22)			(22)

Activités conjointes

Les activités conjointes sont comptabilisées selon les intérêts du Groupe dans les actifs et passifs, produits et charges. Le groupe Bouygues détient plusieurs activités conjointes dont la liste est fournie en note 24 (liste du périmètre au 31 décembre).

En 2014, la contribution des activités conjointes est la suivante :

- Pour le chiffre d'affaires : 1 741 millions d'euros, dont 698 pour les Sociétés en Participation et assimilées en France et 89 pour les SCI/SCCV en France. Les autres entités regroupent principalement des entités à l'étranger chez Bouygues Construction.
- Pour le résultat opérationnel courant : (51) millions d'euros dont +18 pour les Sociétés en Participation et assimilées en France et +3 pour les SCI/SCCV.

Montants cumulés inclus à l'actif / passif et au compte de résultat :

Quote-part Bouygues <i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	31/12/2013 retraité
Actif non courant	73	113
Actif courant	1 177	959
TOTAL ACTIF	1 250	1 072
Capitaux propres	(269)	(166)
Passif non courant	103	116
Passif courant	1 416	1 122
TOTAL PASSIF	1 250	1 072
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 741	1 606
RESULTAT OPERATIONNEL	(51)	57
RESULTAT NET	(53)	53

NOTE 4 ACTIF COURANT

4.1 Stocks

(en millions d'euros)

	31/12/2014			31/12/2013 retraité		
	Brut	Dépréciation ^a	Net	Brut	Dépréciation ^a	Net
Stocks de promotion immobilière	1 477	(127)	1 350 ^b	1 545	(124)	1 421
Stocks de matières premières et produits finis	1 023	(53)	970	984	(43)	941
Programmes et droits de diffusion (TF1)	799	(121)	678	790	(127)	663
TOTAL	3 299	(301)	2 998	3 319	(294)	3 025

(a) dont :

- dotations de l'exercice (130) (124)

- reprises de l'exercice 125 131

(b) dont Bouygues Immobilier : immeubles en cours 1 080 millions d'euros, immeubles achevés 97 millions d'euros

Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

(en millions d'euros)

	Échéances			Total 2014	Total 2013 retraité
	À moins d'un an	D'un an à cinq ans	À plus de cinq ans		
TF1					
Programmes et droits de télédiffusion ^a	505	652	15	1 172	1 285
Droits de retransmissions sportives ^a	78	113		191	702 ^b
GRILLES DE PROGRAMMES DES ANNÉES FUTURES	583	765	15	1 363	1 987
Rappel au 31/12/2013	845	1 008	134	1 987	

(a) 2014 : la partie de ces contrats libellée en devises est de 156 millions d'euros en USD

(b) 2013 : dont 408 millions d'euros concernent des activités détenues en vue de la vente, incluant 92 millions d'euros à moins d'un an et 65 millions d'euros à plus de cinq ans

En 2014, les programmes et droits de diffusions concernent principalement la société TF1 SA pour un montant de 262 millions d'euros (contre 352 millions d'euros en 2013) et le GIE AD pour un montant de 829 millions d'euros (contre 819 millions d'euros en 2013).

Les engagements sur les droits de retransmissions sportives concernent principalement les sociétés TF1 SA et TF1 DS : 134 millions d'euros en 2014 contre 275 millions d'euros en 2013.

Bouygues Immobilier

ENGAGEMENTS D'EXPLOITATION RÉCIPROQUES, HORS BILAN, PORTANT SUR LES ACQUISITIONS D'ASSIETTES FONCIÈRES			
	390		216
Rappel au 31/12/2013	216		216

Bouygues Telecom

SÉCURISATION DES APPROVISIONNEMENTS DE TERMINAUX			
	356		227
Rappel au 31/12/2013	227		227

4.2 Avances et acomptes versés sur commandes

(en millions d'euros)

	31/12/2014			31/12/2013 retraité		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	477	(15)	462	499	(26)	473

4.3 Clients / actif d'impôts / autres créances courantes

(en millions d'euros)

	31/12/2014			31/12/2013 retraité		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients et comptes rattachés (clients, factures à établir)	6 963	(636)	6 327	6 787	(630)	6 157
Actif d'impôts courants (créances fiscales)	242	(2)	240	198	(2)	196
Autres créances et comptes de régularisation :						
Autres créances opérationnelles (personnel, organismes sociaux, État et autres créances)	1 246	(10)	1 236	1 230	(93)	1 137
Créances diverses	917	(170)	747	725	(89)	636
Paievements d'avance	166		166	174		174
TOTAL AUTRES CRÉANCES COURANTES	2 329	(180)	2 149	2 129	(182)	1 947
TOTAL	9 534	(818)	8 716	9 114	(814)	8 300

Répartition des créances clients nettes entre encours non échus et encours échus (échancier de paiement) 31/12/2014 et 31/12/2013 retraité

(en millions d'euros)

	Encours non échus	Encours échus			Total
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	> 12 mois	
Créances clients et comptes rattachés	4 979	1 277	227	480	6 963
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(218)	(54)	(54)	(310)	(636)
TOTAL CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS 31/12/2014	4 761	1 223	173	170^a	6 327
Total créances clients et comptes rattachés 31/12/2013 retraité	4 550	1 207	205	195	6 157

(a) dont : Colas 62 millions d'euros, Bouygues Construction 83 millions d'euros

L'analyse des créances échues de plus de 12 mois non dépréciées n'a pas révélé de risque de crédit complémentaire : TVA récupérable / compensation avec dettes fournisseurs, etc.

4.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)

	31/12/2014			31/12/2013 retraité		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Trésorerie et équivalents de trésorerie active						
Disponibilités	2 016		2 016 ^a	1 409		1 409
Équivalents de trésorerie	2 128		2 128 ^b	2 139	(2)	2 137
TOTAL	4 144		4 144	3 548	(2)	3 546

(a) dont Bouygues SA dépôts à terme inférieurs à 3 mois : 351 millions d'euros

(b) Les équivalents de trésorerie sont détenus pour 1 939 millions d'euros par Bouygues SA.

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères de premier rang.

Les disponibilités et équivalents de trésorerie peuvent être facilement convertis en numéraire.

Ils sont valorisés à leur juste valeur.

L'intégralité des placements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est disponible à fin 2014.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants par devise au 31 décembre :

Répartition de la trésorerie et équivalents de trésorerie par devise (en millions d'euros)	Euro	Livre sterling	Franc suisse	Autres devises Europe	Dollar US	Autres devises	Total 31/12/2014	Total 31/12/2013 retraité
Disponibilités	1 216	168	18	36	116	462	2 016	1 409
Equivalents de trésorerie	2 103			5		20	2 128	2 137
Concours bancaires courants et soldes crédoeurs de banque	(80)	(6)	(2)	(11)		(135)	(234)	(362)
TOTAL 31/12/2014	3 239	162	16	30	116	347	3 910	3 184
Total 31/12/2013 retraité	2 568	174	23	64	98	257	3 184	

4.5 Analyse des amortissements et dépréciations d'actif, provisions au passif et au compte de résultat

(en millions d'euros)

	31/12/2013 retraité	Change	Dotations et reprises sur résultat opérationnel courant			Autres dépréciations et autres provisions	Autres flux ^a	31/12/2014
			Amortis- sements	Dépré- ciations et provisions	Reprises non utilisées			
Amortissements, dépréciations sur immobilisations corporelles, incorporelles	(12 521)	(135)	(1 421)	(25)		691	(13 411)	
Dépréciations <i>goodwill</i>	(81)		(6)			6	(81)	
Dépréciations des participations non consolidées	(167)	(1)			(3)	3	(168)	
Dépréciations autres actifs financiers non courants	(1 557) ^b	(1)		2		16	(1 531)	
Dépréciations stocks	(294)	(1)		(19)	14	(1)	(301)	
Dépréciations créances clients et comptes rattachés	(630)	(8)		(52)	60	(6)	(636)	
Dépréciations valeurs mobilières de placement	(2)					1	(1)	
Dépréciations autres actifs courants	(210)			12	4	(4)	(195)	
TOTAL ACTIF	(15 462)	(146)	(1 427)	(82)	78	10	705	(16 324)
Provisions courantes et non courantes	(2 965)	(35)		(407)	308	(207)	(72)	(3 378)
TOTAL PASSIF	(2 965)	(35)		(407)	308	(207)	(72)	(3 378)

(a) reprises sur cessions, changement de périmètre

(b) dont dépréciation de l'actif net Alstom : (1 404) millions d'euros

4.6 Autres actifs financiers courants

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013 retraité
Instruments financiers de couverture des dettes financières	21	14
Autres actifs financiers (créances financières à - 1 an / instruments financiers sur BFR, etc.)	23	16
TOTAL	44	30

NOTE 5 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

5.1 Capital de Bouygues SA (en euros)

Au 31 décembre 2014, le capital social de Bouygues SA est constitué de 336 086 458 actions de un euro, dont l'évolution sur l'année 2014 a été la suivante :

	31/12/2013	Variation 2014		31/12/2014
		Réduction	Augmentation	
Actions	319 264 996		16 821 462 ^a	336 086 458
NOMBRE DE TITRES	319 264 996		16 821 462	336 086 458
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	319 264 996		16 821 462	336 086 458

(a) Mouvements de la période du nombre d'actions :
 - 912 549 par exercice d'options de souscription
 - 15 908 913 pour paiement du dividende en action

5.2 Part Groupe et participations ne donnant pas le contrôle : détail par nature au 31/12/2014

(en millions d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves liées au capital	Report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Opérations affectées directement en capitaux propres	Total 2014
Part Groupe	336	1 295	808	1 617	4 058	(260)	7 854
Participations ne donnant pas le contrôle					1 596	5	1 601
CAPITAUX PROPRES D'ENSEMBLE	336	1 295	808	1 617	5 654	(255)^a	9 455

(a) solde cumulé à fin 2014 des opérations affectées en capitaux propres

5.3 Analyse de la rubrique des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	Renvoi	Exercice 2014 Part Groupe	Exercice 2013 retraité Part Groupe
Réserve de conversion	5.3.1	56	(11)
Réserve de variation de juste valeur (instruments financiers)	5.3.2	(36)	20
Réserve des écarts actuariels	5.3.3	(50)	(12)
Impôts sur les opérations en capitaux propres		14	
Quote-part des retraitements sur mises en équivalence		(10)	(38)
PART GROUPE		(26)	(41)
		Participations ne donnant pas le contrôle	Participations ne donnant pas le contrôle
Autres produits et charges sur participations ne donnant pas le contrôle		4	(7)
TOTAL		(22)	(48)

5.3.1 Réserve de conversion

Principaux écarts de conversion au 31 décembre déterminés sur les états financiers consolidés des sociétés étrangères exprimés en devise (filiales intégrées et mises en équivalence) :

	31/12/2013 retraité	Flux 2014	31/12/2014
US dollar	(25)	42	17
Dollar canadien		13	13
Dollar australien	(1)	2	1
Livre sterling	(6)	3	(3)
Bath thaïlandais	1	6	7
Rand	64	(9)	55
Franc suisse	7	2	9
Couronne tchèque	3		3
Kuna (Croatie)	3		3
Zloty polonais	4	(1)	3
Divers	(34)	36	2
TOTAL	16	94^b	110^a

(a) y compris variations de change cumulées issues des entités associées : 1

(b) répartition : filiales intégrées 56 millions d'euros, filiales mises en équivalence 38 millions d'euros

5.3.2 Réserve de juste valeur (part Groupe)

Réserve incluant les variations sur appréciation des instruments financiers et autres actifs financiers (juste valeur sur instruments financiers de couverture et titres disponibles à la vente).

(en millions d'euros)	31/12/2013 retraité	Flux 2014	31/12/2014
Variation brute (sociétés intégrées)	9	(36)	(27)

Principalement : instruments financiers de couverture de flux futurs, de change et variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente.

5.3.3 Réserve d'écarts actuariels sur avantages du personnel (IAS19) (part Groupe)

(en millions d'euros)	31/12/2013 retraité	Flux 2014	31/12/2014
Variation brute (sociétés intégrées)	(63)	(50) ^a	(113)

(a) principalement lié à l'impact de la baisse du taux iboxx A10+ : 2,01 % au 31/12/14 contre 3,24 % au 31/12/2013 et aux variations sur fonds de pension des filiales anglo-saxonnes

5.4 Analyse de la rubrique "Autres opérations avec les actionnaires " (part Groupe)

L'impact sur les capitaux propres consolidés des paiements fondés sur des actions (IFRS 2) est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	31/12/2013	(contrepartie de la charge affectée au compte de résultat)
Stock-options TF1 et Bouygues SA			
Affectation aux réserves :			
TF1	1	1	
Bouygues SA	4	5	Charge 2014 calculée selon plans octroyés depuis juin 2010
TOTAL	5	6	

5.5 Analyse des rubriques "Acquisitions / cessions sans pertes de contrôle" et "Autres variations"

La variation des acquisitions / cessions sans perte de contrôle et des autres opérations de (87) millions d'euros (part Groupe 4 millions d'euros ; participations ne donnant pas le contrôle (91) millions d'euros) correspond principalement à la déconsolidation de la quote-part de 20 % détenue par Discovery Communications dans le groupe Eurosport International au 30 mai 2014, Discovery Communications disposant du contrôle à partir de cette date suite à l'acquisition complémentaire de 31 % du capital (cf. faits marquants).

NOTE 6 PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

6.1 Provisions non courantes

(en millions d'euros)

	Avantages au personnel à long terme ^a	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^b	Garanties données ^c	Autres provisions non courantes ^d	Total
31/12/2012 retraité	627	337	389	817	2 170
Flux 2013 retraité					
Écarts de conversion	(3)		(2)	(6)	(11)
Changements de périmètre	(1)	2	(3)	(1)	(3)
Dotations	39	101	111	180	431
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(27)	(116)	(109)	(171)	(423) ^e
Gains et pertes actuariels	12				12
Virements de rubriques et divers		7	(6)	(4)	(3)
31/12/2013 retraité	647	331	380	815	2 173
Flux 2014					
Écarts de conversion	5			6	11
Changements de périmètre	(1)	(1)		(12)	(14)
Dotations	51	102	106	239	498
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(40)	(106)	(107)	(192)	(445) ^f
Gains et pertes actuariels	55				55
Virements de rubriques et divers	2	(1)		26	27
31/12/2014	719	325	379	882	2 305

Les provisions sont valorisées en fonction de la meilleure estimation du risque par le management.

(a) Avantages au personnel à long terme (cf. note 19.1)	719	dont principaux métiers concernés :	
Indemnités de fin de carrière (IFC)	483	Bouygues Construction	199
Médailles du travail et autres	147	Colas	394
Autres avantages au personnel long terme	89	TF1	35
		Bouygues Telecom	50
(b) Litiges et contentieux	325	Bouygues Construction	169
Provisions sur litiges clients	153	Bouygues Immobilier	36
Réclamations sous-traitants	33	Colas	88
Autres litiges personnel et divers	139		
(c) Garanties données	379	Bouygues Construction	292
Provisions garanties données	294	Bouygues Immobilier	35
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie civil/travaux publics	85	Colas	52
(d) Autres provisions non courantes	882	Bouygues Construction	201
Risques liés aux contrôles administratifs divers	242	Colas	307
Provisions risques divers étranger	82	Bouygues Telecom	289
Provisions filiales et participations	48		
Démantèlement et remise en état des sites	273		
Autres provisions non courantes	237		
(e) Dont reprises de provisions non utilisées en 2013.....	(180)		
(f) Dont reprises de provisions non utilisées en 2014.....	(192)		

6.2 Provisions courantes

Provisions liées au cycle d'exploitation (voir note 2) :

(en millions d'euros)

	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers ^e	Provisions pour pertes à terminaison chantiers ^b	Autres provisions courantes ^a	Total
31/12/2012 retraité	56	292	176	278	802
Flux 2013 retraité					
Écarts de conversion	(1)	(5)	(11)	(10)	(27)
Changements de périmètre	3			(5)	(2)
Dotations	26	176	102	93	397
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(29)	(141)	(92)	(112)	(374) ^c
Virements de rubriques et divers		8	(1)	(11)	(4)
31/12/2013 retraité	55	330	174	233	792
Flux 2014					
Écarts de conversion	1	12	5	6	24
Changements de périmètre		(1)			(1)
Dotations	25	225	181	214	645
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(24)	(161)	(97)	(110)	(392) ^d
Virements de rubriques et divers		(7)	8	4	5
31/12/2014	57	398	271	347	1 073

(a) Autres provisions courantes dont :

Charges de réassurance	10
Provisions restructuration.....	48
Fidélisation clients (Bouygues Telecom)	3
Remise en état des sites (courant)	8
Provisions courantes diverses	278

347 dont principaux métiers concernés :

Bouygues Construction	89
Bouygues Immobilier	32
Colas	90
Bouygues Telecom	78
TF1	33

(b) Provisions concernant l'activité construction : Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel.

(L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci).

(c) dont reprises de provisions non utilisées en 2013... (139)

(d) dont reprises de provisions non utilisées en 2014... (150)

(e) Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel

NOTE 7 ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ

7.1 Actif d'impôt différé

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013 retraité	Flux 2014	31/12/2014
Impôts différés actif			
Bouygues Construction	85	11	96
Bouygues Immobilier	25	6	31
Colas	150	4	154
TF1			
Bouygues Telecom			
Bouygues SA & autres	(9)	16	7
TOTAL	251	37	288

- Actif d'impôt différé provenant pour l'essentiel :
 - des décalages fiscaux temporels (provisions temporairement non déductibles fiscalement, etc.) ;
 - des déficits fiscaux ayant une réelle probabilité de récupération.

7.2 Passif d'impôt différé

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013 retraité	Flux 2014	31/12/2014
Impôts différés passif			
Bouygues Construction	4	4	8
Bouygues Immobilier	2	(1)	1
Colas	87	1	88
TF1	9	23	32
Bouygues Telecom	61	(39)	22
Bouygues SA & autres	4	(2)	2
TOTAL	167	(14)	153

7.3 Répartition des impôts différés nets par métier

(en millions d'euros)

Nature des impôts différés nets par métier	Actif / passif d'impôt différé net 31/12/2013 retraité	Variation périmètre	Variation change	Flux 2014		Autres ^a	Actif / passif d'impôt différé net 31/12/2014
				Produits	Charges		
A - Déficits fiscaux							
Bouygues Construction	3				(1)		2
Bouygues Immobilier							
Colas	8			1			9
TF1	1						1
SOUS-TOTAL	12			1	(1)		12
B - Différences temporelles							
Bouygues Construction	78	(1)		6		3	86
Bouygues Immobilier	23			6		1	30
Colas	55		(4)	19	(13)		57
TF1	(10)	13		4	(40)		(33)
Bouygues Telecom	(61)			38	(1)	2	(22)
Bouygues SA & autres	(13)			13		5	5
SOUS-TOTAL	72	12	(4)	86	(54)	11	123
TOTAL	84	12	(4)	87	(55)	11	135^b

(a) essentiellement impôt différé sur variation de juste valeur sur instruments financiers / gains et pertes actuariels sur avantages du personnel.

(b) détermination de l'impôt différé net :

- impôts différés actif : 288

- impôts différés passif : (153)

135

principales sources d'impôts différés par nature :	31/12/2014	31/12/2013 retraité
▪ impôts différés actifs sur avantages au personnel (principalement IFC)	191	172
▪ impôts différés actifs sur provisions fiscalement non déductibles temporairement	86	97
▪ provisions réglementées	(107)	(92)
▪ autres	(35)	(93)
	135	84

7.4 Délai de récupération des impôts différés actif

31/12/2014 (en millions d'euros)	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Délai de récupération estimé des impôts différés actif	182	52	54 ^a	288

(a) principalement Colas (essentiellement impôts différés actifs sur avantages au personnel et déficits fiscaux)

7.5 Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Compte tenu de leur faible probabilité de récupération, certains actifs d'impôts différés sont non comptabilisés à fin 2014. Il s'agit essentiellement de déficits fiscaux qui, pour la France, ne concernent que les sociétés non intégrées dans le régime d'intégration fiscale de Bouygues SA.

(en millions d'euros)	31/12/2013 retraité	Flux 2014	31/12/2014
Bouygues Construction	103	20	123
Bouygues Immobilier	41		41
Colas	74	11	85
TF-1	20	(1)	19
TOTAL DE L'IMPÔT DIFFERE NON COMPTABILISE	238	30	268

NOTE 8 DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

8.1 Répartition des emprunts portant intérêts par échéance

(en millions d'euros)

	Dettes financières courantes				Dettes financières non courantes							Total 31/12/2014	Total 31/12/2013 retraité
	Intérêts courus	1 à 3 mois	4 à 12 mois ^a	Total échéance à moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 ans et plus			
Emprunts obligataires	157		1 001 ^a	1 158	600		499	969	994	2 078	5 140	6 131	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		14	47	61	372	80	42	33	30	88	645	400	
Emprunts issus des locations financement		3	5	8	7	4	2	2	2		17	24	
Emprunts et dettes financières divers		9	31	40	6	19	2	2	9	10	48	46	
TOTAL EMPRUNTS	157	26	1 084	1 267	985	103	545	1 006	1 035	2 176	5 850	6 601	
Rappel 31/12/2013 retraité	170	20	816	1 006	1 246	651	61	523	977	3 143		6 601	

(a) concerne un emprunt obligataire remboursable en juillet 2015

La liste des emprunts obligataires émis par Bouygues est la suivante (pour chacune des souches, il est précisé le cours de cotation en % de la valeur nominale coupon couru) :

ISIN	Date d'émission	Date d'échéance	Montant nominal à l'échéance	Coupon	Cotation au 31/12/2014 en % du nominal coupon couru ^a
FR0010633974	03/07/2008	03/07/2015	1 000	6,125%	102,8530
FR0010326975	24/05/2006	24/05/2016	600	4,750%	105,9110
FR0010853226	12/02/2010	12/02/2018	500	4,000%	110,3400
FR0010957662	29/10/2010	29/10/2019	1 000	3,641%	113,3140
FR0010212852	22/07/2005	22/07/2020	1 000	4,250%	117,7710
FR0011193515	09/02/2012	09/02/2022	800	4,500%	123,1850
FR0011332196	02/10/2012	16/01/2023	700	3,625%	118,6370
FR0010379255	06/10/2006	06/10/2026	595	5,500%	121,2680
		Total		6 195	

(a) source : Bloomberg

Répartition de la dette sur locations financement par métier (incluse en dettes financières)	BTP Immobilier	Routes	Médias Télécoms	Bouygues SA et autres	Total
(en millions d'euros)					
Long terme clôture 31/12/2014	3	14			17
Court terme clôture 31/12/2014		7	1		8
Long terme ouverture 31/12/2013	4	18	1		23
Court terme ouverture 31/12/2013		7	3		10

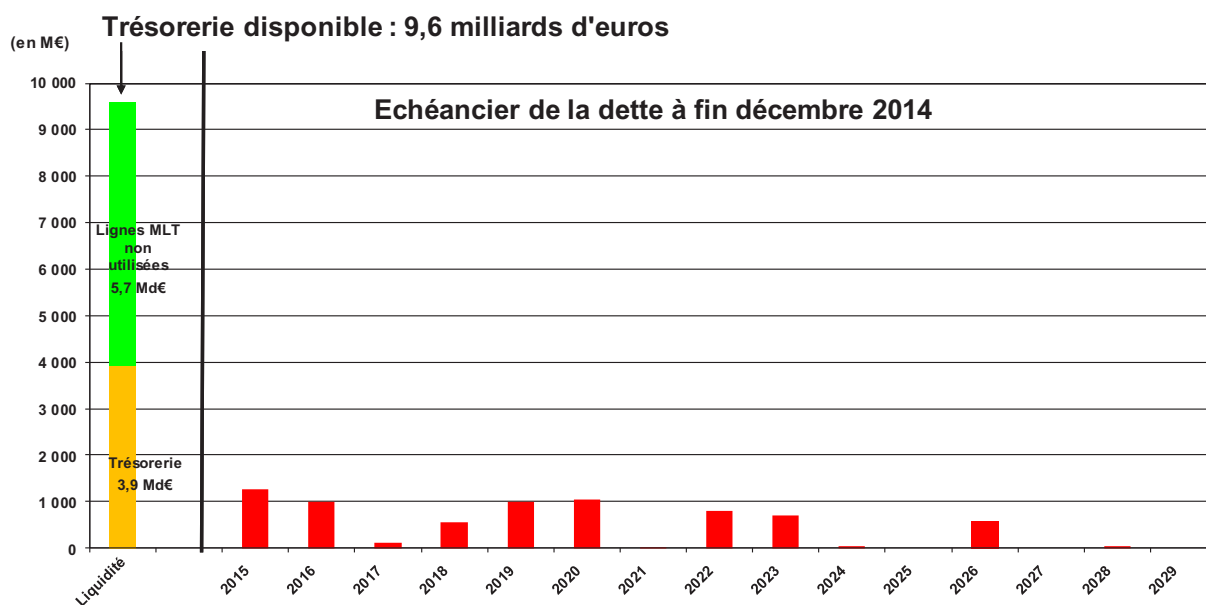
8.2 Lignes de crédit confirmées et utilisées

Description (en millions d'euros)	Lignes confirmées - Échéances				Lignes utilisées - Échéances			
	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au-delà	Total	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au-delà	Total
Emprunts obligataires (Bouygues SA pour l'essentiel)	1 158	3 062	2 078	6 298	1 158	3 062	2 078	6 298
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit ^a	1 862	4 149	386	6 397	61	557	88	706
Emprunts issus des locations financement	8	17		25	8	17		25
Emprunts et dettes financières divers	40	38	10	88	40	38	10	88
TOTAL DES LIGNES DE CRÉDIT	3 068	7 266	2 474	12 808	1 267	3 674	2 176	7 117

(a) lignes de crédit confirmées et non utilisées : 5 691

8.3 Liquidités au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, la trésorerie disponible s'élève à 3 901 millions d'euros (y compris (9) millions d'euros d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net) auxquels s'ajoute un montant de 5 691 millions d'euros de lignes bancaires confirmées et non utilisées.



Les emprunts obligataires à échéance 2015, 2016, 2018, 2019, 2022, 2023 et 2026 comportent une clause de "change of control" (clause de changement de contrôle de Bouygues SA).

Les crédits bancaires contractés par Bouygues SA ne comportent ni *covenant financier*, ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

8.4 Répartition de la dette financière courante et non courante selon nature de taux

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

<i>(en pourcentage)</i>	31/12/2014	31/12/2013 retraité
Dettes à taux fixé ^a	91	94
Dettes à taux variable	9	6

(a) dettes à taux fixé pour plus d'un an

8.5 Risque de taux

Au 31 décembre 2014, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Taux variable	Taux fixe	Total
Passifs financiers (dettes financières)	(976)	(6 141)	(7 117)
Actifs financiers (trésorerie nette) ^a	3 901		3 901
Position nette avant gestion	2 925	(6 141)	(3 216)
Couverture de taux	322	(322)	
Position nette après gestion	3 247	(6 463)	(3 216)
Correctif lié à la saisonnalité de certaines activités ^b	(643)		
Position nette après gestion et correctif	2 604		

(a) y compris (9) millions d'euros de juste valeur d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net

(b) Colas : l'activité et la trésorerie liée à l'activité sont soumises à de fortes variations saisonnières. Ce correctif permet d'estimer la trésorerie moyenne sur l'année qui sert de base au calcul de sensibilité des frais financiers à la variation des taux d'intérêt. Il correspond à la différence entre la trésorerie financière moyenne de l'année et la position nette comptable à fin décembre.

Ainsi, une hausse instantanée de 1 % des taux d'intérêts à court terme sur la position nette après gestion et correctif ci-avant engendrerait une diminution du coût de l'endettement financier net de 26 millions d'euros en année pleine.

8.6 Répartition de la dette financière court terme et long terme par devise

<i>(en millions d'euros)</i>	Zone Europe						Total
	Euro	Livre sterling	Autres devises	Dollar US	Dollar HKD	Autres devises	
Long terme 31/12/2014	5 086	659	12	34	15	44	5 850
Court terme 31/12/2014	1 211	14	12	13	2	15	1 267
Long terme 31/12/2013 retraité	5 831	658	8	58	19	27	6 601
Court terme 31/12/2013 retraité	963	9	1	25	1	7	1 006

Les dettes financières ventilées par métier figurent en note 16.

Le détail des sûretés réelles et nantissements donnés par le Groupe figure en note 18.1 (répartition par métier).

NOTE 9 PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

9.1 Variation de l'endettement net

(en millions d'euros)

	31/12/2013 retraité	Flux 2014	31/12/2014 ^a
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 546	598	4 144
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(362)	128	(234)
TRÉSORERIE NETTE	3 184	726	3 910^a
Dettes financières non courantes	(6 601)	751	(5 850)
Dettes financières courantes	(1 006)	(261)	(1 267)
Instruments financiers nets	(12)	3	(9)
ENDETTEMENT BRUT	(7 619)	493	(7 126)
ENDETTEMENT NET (PASSIF)	(4 435)	1 219	(3 216)

(a) trésorerie analysée au tableau des flux de trésorerie 2014 (flux nets + flux non monétaires)

9.2 Principales opérations sur endettement net de l'exercice 2014

ENDETTEMENT NET AU 31/12/2013 retraité	(4 435)
Acquisitions / cessions, y compris variation de périmètre et autres incidences sur capitaux propres	1 015 ^a
Dividendes versés	(198) ^b
Opérations sur capital Bouygues SA	23
Exploitation	379
ENDETTEMENT NET AU 31/12/2014	(3 216)

(a) dont Colas : cession nette Cofiroute pour 770 millions d'euros et TF1 : cession Eurosport International (31%) pour 259 millions d'euros

(b) principalement distribution de dividende de Bouygues SA selon AG mixte du 24/04/2014 pour (110) millions d'euros en numéraire : (511) millions d'euros dont 401 millions d'euros en actions suite à l'augmentation de capital Bouygues SA

NOTE 10 PASSIF COURANT

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	31/12/2013 retraité
Avances et acomptes reçus sur commandes ^a	1 120	1 345
Dettes financières courantes ^b	1 267	1 006
Impôts courants	93	120
Fournisseurs et comptes rattachés (fournisseurs, effets à payer)	6 603	6 774
Provisions courantes ^c	1 073	792
Autres passifs courants, comptes de régularisation et assimilés		
• Autres dettes opérationnelles (personnel, organismes sociaux, État)	2 692	2 520
• Produits différés	1 738	1 671
• Autres dettes non financières	2 219	1 813
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	234	362
Instruments financiers passif	30	26
Autres passifs financiers courants	36	10
TOTAL	17 105	16 439

(a) Le poste «Avances et acomptes reçus sur commandes» comprend à hauteur de 193 millions d'euros au 31 décembre 2014 des avances reçues de la part de clients à la signature de l'acte de vente de programmes immobiliers en état futur d'achèvement.

Ces sommes, non restituables, sont utilisées pour financer l'avancement des projets et ont été pour la quasi-totalité dépensées au 31 décembre 2014.

(b) cf. analyse en note 8 : Dettes financières non courantes et courantes

(c) cf. analyse en note 6.2 : Provisions courantes

NOTE 11 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

11.1 Analyse par rubrique

(en millions d'euros)

	2014	2013 retraité
Ventes	3 203	3 163
Prestations de services	11 291	11 368
Contrats de construction	18 644	18 590
CHIFFRE D'AFFAIRES	33 138	33 121
AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	107	96
TOTAL ACTIVITÉ	33 245	33 217

Il n'existe pas de contrat d'échange de biens ou de services significatif au titre de l'exercice 2014.

Bilan consolidé : informations relatives aux contrats de construction

(en millions d'euros)

	BTP	Routes	Total
Travaux à refacturer	666	456	1 122
Retenues de garantie	198	105	303
Travaux facturés d'avance	(1 289)	(320)	(1 609)
Avances reçues	(418)	(183)	(601)

11.2 Analyse par activité

(en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires 2014				Chiffre d'affaires 2013 retraité			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
BTP	5 695	5 747	11 442	35	5 768	5 050	10 818	33
Immobilier	2 685	86	2 771	8	2 409	100	2 509	8
Routes	6 490	5 812	12 302	37	7 280	5 454	12 734	38
Médias	1 984	211	2 195	7	1 980	427	2 407	7
Télécoms	4 413		4 413	13	4 644		4 644	14
Bouygues SA et autres	4	11	15		5	4	9	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	21 271	11 867	33 138	100	22 086	11 035	33 121	100

11.3 Analyse par zone géographique

L'analyse est faite en fonction du lieu de réalisation du chiffre d'affaires.

(en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires 2014		Chiffre d'affaires 2013 retraité	
	Total	%	Total	%
France	21 271	64	22 086	67
Union européenne (28 membres)	3 904	12	3 412	10
Autres pays européens	1 168	3	1 199	3
Afrique	1 341	4	1 284	4
Moyen-Orient	194	1	194	1
Amérique du nord	2 873	9	2 682	8
Amérique centrale et du sud	217	1	198	1
Asie-Pacifique	1 848	5	1 721	5
Océanie	322	1	345	1
TOTAL	33 138	100	33 121	100

11.4 Répartition, selon nature de marchés, entre la France et l'international

(en pourcentage)

	2014			2013 retraité		
	France	International	Ensemble	France	International	Ensemble
Marchés publics ^a	30	60	41	34	56	41
Marchés privés	70	40	59	66	44	59

(a) chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'État, collectivités locales et entreprises publiques (marchés de travaux et d'entretien pour l'essentiel) en France et à l'international.

NOTE 12 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013 retraité
Chiffre d'affaires	33 138	33 121
Autres produits de l'activité	107	96
Consommations externes	(23 313)	(23 047)
Charges de personnel	(7 025)	(7 037)
Impôts et taxes	(640)	(638)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations		
• Dotations nettes aux amortissements (*)	(1 427)	(1 403)
• Dotations nettes aux provisions et dépréciations (*)	(489)	(511)
Variation des stocks de production et de promotion immobilière	(67)	55
Autres produits d'exploitation		
• Reprises de provisions non utilisées (*)	386	434
• Autres produits divers	918	905
Autres charges d'exploitation	(700)	(656)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (*)	888	1 319
Autres produits opérationnels ^a	713	
Autres charges opérationnelles ^a	(468)	(91)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 133	1 228

(*) rubriques incluses dans le calcul de l'EBITDA

Voir note 16 pour répartition par métier

(a) Concerne principalement :

2014

Bouygues Telecom : essentiellement autres produits opérationnels pour +400 millions d'euros et autres charges opérationnelles de (397) millions d'euros (coûts d'adaptation) (paragraphe 1.2.1. faits significatifs).

Colas : charges de (67) essentiellement liées à la réorganisation de l'activité de la Société de la Raffinerie de Dunkerque (paragraphe 1.2.1. faits significatifs).

TF1 : impact avant impôt de la cession de 31% d'Eurosport International et réévaluation des 49% restants suite à la perte de contrôle : +313 millions d'euros (paragraphe 1.2.1. faits significatifs).

2013

Bouygues Telecom : coûts d'adaptation (80) millions d'euros

Colas : charges liées à la réorganisation de l'activité Routes en France métropolitaine (11) millions d'euros

NOTE 13 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

13.1 Analyse du coût de l'endettement financier net

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013 retraité
Charges financières	(365)	(356)
dont		
Charges d'intérêts sur endettement ^a	(338)	(335)
Charges d'intérêts liées à la trésorerie	(25)	(17)
Charges d'intérêts sur locations financement	(1)	(1)
Impacts négatifs des instruments financiers	(1)	(3)
Produits financiers	54	52
dont		
Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	33	34
Revenus et plus-values sur cessions d'éléments de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	20	18
Impacts positifs des instruments financiers	1	
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(311)	(304)

(a) Les charges d'intérêts sur endettement sont en baisse suite au remboursement de deux emprunts obligataires (mai 2013 et octobre 2014), variation qui est compensée par l'absence de capitalisation d'intérêts financiers sur immobilisations en cours (33 millions d'euros en 2013 sur les fréquences 4G).

13.2 Autres produits / charges financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013 retraité
Autres produits financiers	94	70
Autres charges financières	(84)	(96)
TOTAL AUTRES PRODUITS/(CHARGES) FINANCIERS	10	(26)

Les autres produits et charges incluent les plus ou moins values sur titres non consolidés / la rémunération des investisseurs sur fonds appelés (immobilier d'entreprise) / les commissions d'engagements / les variations de juste valeur sur les "Autres actifs financiers courants" et divers sur la période.

La variation 2013 / 2014 de +36 millions d'euros s'explique notamment par diverses reprises nettes de dépréciations et provisions.

NOTE 14 CHARGE D'IMPÔT

14.1 Analyse de la charge nette d'impôt

(en millions d'euros)

	2014			2013 retraité		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(125)	(95)	(220)	(230)	(114)	(344)
Impositions différés passif	7	2	9	(6)	3	(3)
Impositions différés actif	23		23	(11)	(2)	(13)
TOTAL	(95)	(93)	(188)	(247)	(113)	(360)

Voir note 16 pour répartition par métier.

14.2 Rapprochement entre taux d'impôt théorique et réel sur compte de résultat consolidé (preuve de l'impôt)

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France et le taux effectif constaté en charge de l'exercice sont les suivantes :

(en millions d'euros)

	2014	2013 retraité
RÉSULTAT NET (100%)	1 064	(649)
Neutralisation		
Charge d'impôt	(188)	(360)
Résultat des activités arrêtés ou détenues en vue de la vente	Néant	Néant
Résultat des coentreprises et entités associées et plus value de cession Cofirote en 2014 et dépréciation Alstom en 2013	(420)	1 187
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS INTEGRÉES POURSUIVIES AVANT IMPÔTS	832	898
Taux d'imposition théorique en France	38,00%	38,00%
Effets liés à la non reconnaissance des reports déficitaires (création, utilisation)	8,52%	2,77%
Effets des différences permanentes	(0,17%)	1,39%
Impôts forfaitaires, de distribution et crédits d'impôts	(3,06%)	(0,38%)
Ecart de taux sur plus values de cession Eurosport International et OneCast	(12,79%)	
Écarts de taux d'imposition, plus values à long terme, impositions étrangères	(7,90%)	(1,79%)
TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION	22,60%^a	39,99%

(a) Le taux effectif retraité des cessions Eurosport International et OneCast ressort à 33%.

NOTE 15 RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

15.1 Résultat net des activités poursuivies

Le résultat net des activités poursuivies s'élève à 1 064 millions d'euros au titre de l'exercice 2014 :

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013 retraité
Résultat net des activités poursuivies	1 064	(649)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(257)	(108)
PART DU GROUPE SUR ACTIVITÉS POURSUIVIES	807	(757)

15.2 Résultat net des activités poursuivies (et résultat dilué par action)

Le résultat net des activités poursuivies par action avant dilution est obtenu en ramenant le résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2014 (à l'exclusion du nombre moyen des actions détenues ordinaires achetées à titre d'autocontrôle).

	2014	2013 retraité ^a
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe <i>(en millions d'euros)</i>	807	(757)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	335 616 637	335 088 210
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES EN EUROS PAR ACTION	2,41	(2,26)

(a) Retraité du nombre d'actions émises en 2014 dans le cadre de la distribution des dividendes en actions

Le résultat net des activités poursuivies dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif (options de souscription d'actions potentiellement et économiquement exerçables à la clôture de l'exercice).

	2014	2013 retraité ^a
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe <i>(en millions d'euros)</i>	807	(757)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	335 616 637	335 088 210
Ajustement lié à l'effet dilutif des options sur les actions	1 877 396	402 024
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES DILUÉ EN EUROS PAR ACTION	2,39	(2,26)

(a) Retraité du nombre d'actions émises en 2014 dans le cadre de la distribution des dividendes en actions

NOTE 16 INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle ci-après est présentée comme suit :

1. Analyse par activité (UGT) : BTP (Bouygues Construction) ; Immobilier (Bouygues Immobilier) ; Routes (Colas) ; Médias (TF1) ; Télécoms (Bouygues Telecom) ; Bouygues SA et autres.

2. Analyse par zone géographique : France et DOM, Union européenne, Autres pays européens, Afrique, Asie-Pacifique-Océanie, Amériques et Moyen-Orient (il s'agit des zones géographiques où les immobilisations sont présentes au 31 décembre).

Les cessions internes entre les différentes activités se réalisent en règle générale aux conditions de marché.

L'information sur le chiffre d'affaires par zone géographique figure en note 11.3.

Les secteurs opérationnels par activité correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel du Groupe et aucun regroupement n'a été effectué. Cette information est utilisée aux fins d'affectation des ressources aux secteurs opérationnels et de l'évaluation de leur performance.

Les données des secteurs opérationnels suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

Le secteur Bouygues SA et autres présenté regroupe les contributions des entités *holding corporate* et des entités dédiées au financement centralisé du Groupe.

16.1 Analyse sectorielle par activité au 31 décembre 2014

(en millions d'euros)

	BTP Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 2014	
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires total	11 726	2 775	12 396	2 243	4 432	128	33 700
Chiffre d'affaires inter-activités	(284)	(4)	(94)	(48)	(19)	(113)	(562)
CHIFFRE D'AFFAIRES SUR CLIENTS EXTERNES	11 442	2 771	12 302	2 195	4 413	15	33 138
Dotations nettes aux amortissements	(180)	(7)	(403)	(58)	(773)	(6)	(1 427)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(350)	(19)	(128)	11	(7)	4	(489)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	335	174	332	143	(65)	(31)	888
Autres produits opérationnels				328 ^a	400	(15) ^a	713
Autres charges opérationnelles			(67)		(397)	(4)	(468)
RÉSULTAT OPERATIONNEL	335	174	265	471	(62)	(50)	1 133
Coût de l'endettement financier net	15		(18)	1	(8)	(301)	(311)
Charge d'impôt	(124)	(60)	(65)	(68)	33	96	(188)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	6		413 ^b	15	(2)	(12) ^{b c}	420
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	253	102	605	419	(45)	(270)	1 064
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente							
RÉSULTAT NET	253	102	605	419	(45)	(270)	1 064
RÉSULTAT PART DU GROUPE	254	102	583	179	(41)	(270)	807
Bilan							
Immobilisations corporelles	658	18	2 453	176	3 074	140	6 519
Immobilisations incorporelles	44	25	79	107	1 443	50	1 748
Goodwill	459		1 137	1 042	2 648		5 286
Impôts différés actif et créances fiscales non courants	78	31	156			23	288
Coentreprises et entités associées	75	6	263	582	12	3 199 ^d	4 137
Autres actifs financiers non courants	238	11	203	30	16	28	526
Trésorerie et équivalents de trésorerie	766	74	392	24	59	2 829	4 144
Autres actifs							12 220
TOTAL ACTIF							34 868
Dettes financières non courantes	541	6	208		751	4 344	5 850
Provisions non courantes	861	97	841	50	364	92	2 305
Impôts différés passif et dettes fiscales non courantes	8		88	32	22	3	153
Dettes financières courantes	8	17	57	1	24	1 160	1 267
Autres passifs							25 293
TOTAL PASSIF							34 868
Endettement net^e	2 900	203	682	497	(765)	(6 733)	(3 216)
Tableau des flux de trésorerie							
Capacité d'autofinancement	480	157	693	154	797	(23)	2 258
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	172	13	456	35	684	2	1 362
Acquisitions nettes de titres consolidés et autres	84	14	(728)	(298)	2	(11)	(937)
Autres indicateurs							
EBITDA	629	173	770	178	694	(26)	2 418
Cash-flow libre	199	84	154	52	138	(230)	397

(a) dont impact Eurosport International : +313 (328 de niveau TF1 et décomptabilisation de Goodwill de niveau Bouygues (15))

(b) dont plus-value Cofiroute: +253 (385 de niveau Colas et décomptabilisation de Goodwill de niveau Bouygues (132))

(c) dont Alstom 115 millions d'euros

(d) dont Alstom pour 3 183 millions d'euros

(e) contribution de niveau métier après maintien des comptes courants intra-Groupe Bouygues Relais et Uniservice (l'annulation intra-Groupe de ceux-ci est réalisée en colonne Bouygues SA et autres)

16.2 Analyse sectorielle par activité au 31 décembre 2013 retraité

(en millions d'euros)

	BTP Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 2013 retraité	
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires total	11 101	2 510	12 845	2 460	4 664	119	33 699
Chiffre d'affaires inter-activités	(283)	(1)	(111)	(53)	(20)	(110)	(578)
CHIFFRE D'AFFAIRES SUR CLIENTS EXTERNES	10 818	2 509	12 734	2 407	4 644	9	33 121
Dotations nettes aux amortissements	(192)	(7)	(407)	(67)	(725)	(5)	(1 403)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(265)	(32)	(125)	(36)	(51)	(2)	(511)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	437	178	390	223	125	(34)	1 319
Autres produits opérationnels							
Autres charges opérationnelles			(11)		(80)		(91)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	437	178	379	223	45	(34)	1 228
Coût de l'endettement financier net	20		(21)		(4)	(299)	(304)
Charge d'impôt	(162)	(61)	(120)	(73)	(18)	74	(360)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	(13)	(3)	78	1	(2)	(1 248) ^{a b}	(1 187)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	278	102	314	152	13	(1 508)	(649)
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente							
RÉSULTAT NET	278	102	314	152	13	(1 508)	(649)
RÉSULTAT PART DU GROUPE	277	101	301	60	11	(1 507)	(757)
Bilan							
Immobilisations corporelles	592	21	2 273	190	3 028	142	6 246
Immobilisations incorporelles	44	18	79	107	1 566	52	1 866
Goodwill	414		1 140	1 042	2 648	1	5 245
Impôts différés actif et créances fiscales non courants	62	24	156			9	251
Coentreprises et entités associées	74		240	84	14	3 098 ^c	3 510
Autres actifs financiers non courants	302	12	194	18	13	33	572
Trésorerie et équivalents de trésorerie	653	106	483	46	16	2 242	3 546
Autres actifs							12 979
TOTAL ACTIF							34 215
Dettes financières non courantes	460	7	220	1	792	5 121	6 601
Provisions non courantes	887	108	797	43	253	85	2 173
Impôts différés passif et dettes fiscales non courantes	5	2	87	9	61	3	167
Dettes financières courantes	9	4	58	3	3	929	1 006
Autres passifs							24 268
TOTAL PASSIF							34 215
Endettement net^d	3 006	271	31	189	(783)	(7 149)	(4 435)
Tableau des flux de trésorerie							
Capacité d'autofinancement	632	181	808	261	785	53	2 720
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	159	10	289	39	752	22	1 271
Acquisitions nettes de titres consolidés et autres		1	97	(10)		(1)	87
Autres indicateurs							
EBITDA	670	191	786	299	880	(27)	2 799
Cash-flow libre^e	331	110	378	149	11	(194)	785

(a) dont Alstom 153 millions d'euros

(b) dont Alstom : dépréciation de l'actif net (1 404) millions d'euros

(c) dont Alstom pour 3 079 millions d'euros

(d) contribution de niveau métier après maintien des comptes courants intra-Groupe Bouygues Relais et Uniservice (l'annulation intra-Groupe de ceux-ci est réalisée en colonne Bouygues SA et autres)

(e) corrigé de la capitalisation des frais sur licence 4G pour 33 millions d'euros, le cash-flow libre retraité est de 818 millions d'euros pour l'exercice 2013

16.3 Analyse sectorielle par zone géographique

(en millions d'euros)

	France et DOM	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Asie Pacifique Océanie	Amériques	Moyen- Orient	Total
Bilan								31/12/2014
Immobilisations corporelles ^a	5 059	330	97	178	242	611	2	6 519
Immobilisations incorporelles	1 695	26	1		6	20		1 748
Tableau des flux de trésorerie								
Prix d'acquisition liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	1 130	63	13	81	103	111	1	1 502

(a) y compris contrats de locations financement

(en millions d'euros)

	France et DOM	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Asie Pacifique Océanie	Amériques	Moyen- Orient	Total
Bilan								31/12/2013 retraité
Immobilisations corporelles ^a	4 969	311	102	157	169	535	3	6 246
Immobilisations incorporelles	1 812	27	1		4	22		1 866
Tableau des flux de trésorerie								
Prix d'acquisition liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	1 114	54	21	71	45	74	1	1 380

(a) y compris contrats de locations financement

NOTE 17 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux ci-après présentent la somme des encours notionnels, au 31 décembre 2014, de chaque type de produits utilisé, avec répartition par maturité résiduelle et par devise.

17.1 Couverture du risque de taux, du risque de change et du risque sur matières premières

17.1.1 Analyse par métier

(en millions d'euros)	BTP Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues	Total SA et autres	Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
Achats à terme	572	144	101		1	818	556	
Ventes à terme	243	111				354	295	
Swaps de change	17		25		822	864	722	
Swaps de taux ^a	3	314		560	153	1 030	921	
Options de taux (caps, floors)							15	
Dérivés de matières premières	8	21				29	19	

(a) dont taux payé : taux fixe 882 millions d'euros

17.1.2 Analyse par échéance et devise d'origine

(chiffres en M€)	Date d'échéance			Total	Devise d'origine				
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans		EUR	CHF	GBP	USD	Autres
Achats à terme	624	194		818	388	8	14	214	194
Ventes à terme	296	58		354	34	7	26	186	101
Swaps de change	864			864		309	77	117	361
Swaps de taux	708	236	86	1 030	954		69		7
Options de taux (caps, floors)									
Dérivés de matières premières	28	1		29	1			28	

17.2 Valeur de marché des instruments de couverture

Dérivés à l'actif (en M€)	Devise d'origine					Total	Couverture de Juste Valeur	Couverture flux de trésorerie	Couverture Investissements nets à l'étranger
	EUR	USD	GBP	CHF	Autres				
Achats à terme		10			1	11		11	
Ventes à terme	3					3		3	
Swap de change		1			1	2	2		
Swap de taux									
Options de taux (caps, floors)									
Dérivés de matières premières		8				8	5	3	
Total actif	3	19			2	24	7	17	

Dérivés au passif (en M€)	Devise d'origine					Total	Couverture de Juste Valeur	Couverture flux de trésorerie	Couverture Investissements nets à l'étranger
	EUR	USD	GBP	CHF	Autres				
Achats à terme	(17)				(3)	(20)	(4)	(16)	
Ventes à terme		(12)	(1)		(3)	(16)	(5)	(11)	
Swap de change					(2)	(2)	(2)		
Swap de taux	(11)		(19)			(30)		(30)	
Options de taux (caps, floors)									
Dérivés de matières premières		(2)				(2)	(1)	(1)	
Total passif	(28)	(14)	(20)		(8)	(70)	(12)	(58)	
Total	(25)	5	(20)		(6)	(46)	(5)	(41)	

En cas de translation de la courbe des taux de +1,00 % (et respectivement -1,00 %), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à (31) millions d'euros (respectivement (62) millions d'euros).

En cas de translation des cours des devises de +1,00 % de l'euro (et respectivement -1,00 %) par rapport aux autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à (44) millions d'euros (respectivement (48) millions d'euros).

Les calculs ont été effectués par le Groupe ou obtenus de contreparties bancaires avec lesquelles les instruments financiers ont été contractés.

NOTE 18 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Cette note présente les engagements de garantie, les engagements contractuels divers ; les contrats de location simple figurent en note distincte ci-dessous.

(voir aussi notes 3,4 et 8).

18.1 Engagements de garantie

(en millions d'euros)	31/12/2014	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2013 retraité
								À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	105	5		100				23	71	11	120
Avals, cautions et garanties données	154	79		72	3			55	82	17	91 ^a
TOTAL ENGAGEMENTS DE GARANTIES DONNÉS	259	84		172	3			78	153	28	211
Avals, cautions et garanties reçus	4		4					2	2		4 ^b
TOTAL ENGAGEMENTS DE GARANTIES REÇUS	4		4					2	2		4
SOLDE NET	255	84	(4)	172	3			76	151	28	207

(a) Médias : donnés : dont 1 million d'euros sur activités détenues en vue de la vente

(b) Médias : reçus : dont 2 millions d'euros sur activités détenues en vue de la vente

Le Groupe est susceptible d'accorder, dans le cadre de ses opérations courantes, des garanties pluriannuelles (de type « garantie décennale ») qui font généralement l'objet de provisions sur une base statistique au passif du bilan. Les garanties de marché accordées par les établissements financiers aux clients du Groupe constituent pour ces établissements des engagements hors-bilan ; dans le cas où ces garanties pourraient donner lieu à paiement de sommes quelconques, elles feraient alors l'objet de provisions au bilan du Groupe.

18.2 Engagements contractuels divers

(en millions d'euros)	31/12/2014	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2013
								À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Transport d'images	116				116			43	67	6	147
Réseau ^b	826					826		80	118	628	551
Autres ^a	1 033		1		648	383	1	922	82	29	882
TOTAL ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS DONNÉS	1 975		1		764	1 209	1	1 045	267	663	1 580
Transport d'images	116				116			43	67	6	147
Réseau ^b	826					826		80	118	628	551
Autres ^a	1 031				648	383		920	82	29	876
TOTAL ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS REÇUS	1 973				764	1 209		1 043	267	663	1 574
SOLDE NET	2		1				1	2			6

(a) dont Médias : concerne essentiellement des engagements sur titres de participation décrits en paragraphe 18.5.2.1 pour 612 millions d'euros

(b) Télécoms : la variation 2013/2014 concerne principalement un engagement net donné relatif à l'accord de mutualisation avec Numericable - SFR.

La présentation des engagements ci-avant n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs, selon les normes comptables en vigueur.

18.3 Contrats de location simple

(en millions d'euros)	31/12/2014	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2013
								A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Contrats de location simple											
Locations simples données	1 742	48	45	178	31	1 440		196	630	916	1 548 ^a
Locations simples reçues	1 742	48	45	178	31	1 440		196	630	916	1 548 ^a
Contrats de location simple nets											

(a) Médias : dont 58 millions d'euros concernant les activités détenues en vue de la vente

Loyers futurs minima restant dus jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels etc.). Après réévaluation (augmentation prévisionnelle des loyers), ces montants pour l'essentiel tiennent compte d'un calcul d'actualisation (taux marginal d'endettement).

Bouygues Telecom : les engagements donnés dans le cadre de l'exploitation concernent pour l'essentiel des baux commerciaux pour la location des immeubles et des terrains d'exploitation destinés à l'exploitation des sites techniques du réseau (dont loyers relatifs aux sites du réseau : 749 millions d'euros, loyers immobiliers et divers : 156 millions d'euros, loyers des locaux Sequana et Technopôle : 182 millions d'euros, fibre optique et divers : 353 millions d'euros).

18.4 Contrats de location-financement (déjà comptabilisés au passif du bilan)

(en millions d'euros)	31/12/2014	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Échéances			31/12/2013 retraité
								A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Location-financement	25	3		21	1			8	15	2	34 ^a

(a) Médias : dont 1 million d'euros concernant les activités détenues en vue de la vente

18.5 Autres engagements

18.5.1 Bouygues Telecom

Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans comporte une obligation d'accueillir des MVNO, une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (98 % à 12 ans et 99,6 % à 15 ans).

Les obligations de couverture portent notamment sur une zone de déploiement prioritaire définie par l'Arcep ainsi qu'une obligation de couverture dans chaque département (90 % à 12 ans et 95 % à 15 ans).

Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans comporte une obligation d'accueillir des MVNO ainsi qu'une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (25 % à 4 ans, 60 % à 8 ans et 75 % à 12 ans).

Cette obligation de couverture peut être remplie par toutes autres fréquences dont est titulaire Bouygues Telecom. Aujourd'hui en l'occurrence cette obligation est remplie pour l'essentiel au moyen des fréquences 1 800 MHz de Bouygues Telecom réallouée à la 4G.

Autorisation de réutilisation des fréquences de la bande 1 800 MHz pour des technologies autres que le GSM

Le 4 avril 2013, la décision n° 2013-0514 de l'Arcep inscrit dans la licence de Bouygues Telecom la possibilité de réutiliser la bande 1 800 MHz pour des technologies autres que le GSM, et notamment pour respecter les obligations de couverture 4G.

Le 1^{er} octobre 2013, Bouygues Telecom a ouvert son réseau national 4G : à fin 2014, presque 70 % de la population était couverte en 4G 2 600, 1 800 ou 800 MHz dans plus de 2 000 villes.

Autorisation d'émettre en 900 MHz et 1 800 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 et 1 800 MHz, renouvelée le 9 décembre 2009 pour une durée de 15 ans, impose à Bouygues Telecom une obligation de couverture de 99 % de la population au 31 décembre 2010. Bouygues Telecom respecte cette obligation de couverture.

Celle-ci inclût notamment la couverture des zones blanches, ainsi que celle des axes routiers principaux de chaque département.

Autorisation d'exploitation d'un réseau 3G

L'arrêté du 3 décembre 2002 autorisant Bouygues Telecom à établir et exploiter un réseau 3G comprend un certain nombre d'obligations, concernant notamment le calendrier de déploiement et la couverture de la population.

A ce titre, Bouygues Telecom couvre en 3G 97 % de la population à fin 2014, au-delà de sa dernière obligation de couverture fixée dans son autorisation à 75 % de la population au 12 décembre 2010.

Zones Blanches

La convention signée en 2003 entre les trois opérateurs, l'État, les collectivités territoriales et l'Arcep prévoit la couverture de près de 3 000 communes en zones blanches.

Fin 2014, Bouygues Telecom considère que le programme initial de couverture des zones blanches est terminé ; les quelques sites restants étant bloqués par les collectivités concernées, et donc sans visibilité.

Par ailleurs, les opérateurs ont accepté, au-delà de leur engagement initial, de couvrir 364 nouvelles communes.

Ce sont au total aujourd'hui près de 3310 communes en France qui sont couvertes en 2G.

L'accord-cadre signé par les 4 opérateurs de réseaux mobiles en 2010 prévoit que la technologie 3G soit déployée sur les zones blanches. Ainsi, fin 2014, un tiers des communes du programme zones blanches bénéficiait aussi d'une couverture 3G. La date d'achèvement du déploiement de la couverture 3G sur les zones blanches n'est pas finalisée à ce jour et est notamment dépendante de la participation effective de tous les opérateurs de réseaux mobiles au dispositif.

Accord de partage d'installations de réseaux mobiles 3G

En février 2010, Bouygues Telecom, Orange et SFR ont conclu, sous l'égide de l'Arcep, un accord de partage d'installations de réseau 3G dans les zones les moins denses du territoire.

Cet accord, qui a été complété au mois de juillet 2010 et juillet 2012 pour prévoir l'arrivée ultérieure de Free Mobile, prévoit notamment la couverture de l'ensemble des communes du programme « zones blanches 2G ».

Il permettra d'offrir, à terme, une couverture 3G équivalente à la couverture 2G.

18.5.2 TF1

Suite à l'acquisition par Discovery Communications de 31% du capital de la société Eurosport SAS, société mère du groupe Eurosport, les engagements hors bilan concernant Discovery Communications et le groupe TF1 sont à ce jour les suivants :

18.5.2.1 Engagements hors bilan sur titres de participation :

Cette rubrique recouvre les engagements fermes ou optionnels de livrer ou de recevoir des titres.

Les montants présentés ci-après dans le tableau des engagements contractuels correspondent aux engagements a), b), c), et d) évalués sur la base des dernières valeurs d'entreprise.

Détail :

<i>(en millions d'euros)</i>		31/12/2014	31/12/2013
Total droits d'achat donnés	a	68	368
Total droits de vente donnés	a		68
TOTAL ENGAGEMENTS OPTIONNELS DONNES PAR TF1		68	436
Total droits d'achat reçus			
Total droits de vente reçus	b, c, d	544	68
TOTAL ENGAGEMENTS OPTIONNELS RECUS PAR TF1		544	68
TOTAL ENGAGEMENTS SUR TITRES TF1 / DISCOVERY		612	504

Concernant le groupe Eurosport :

(a) Dans le cadre de la cession des 31% du capital d'Eurosport SAS et suite au rachat le 14 mai 2014 par le groupe TF1 de 80% des titres d'Eurosport France, le groupe TF1 a octroyé à Eurosport SAS un droit de rachat de la totalité des titres d'Eurosport France exerçable entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2017.

(b) De manière symétrique à l'engagement décrit en a), TF1 dispose, sur cette même période, de la possibilité de revendre à Eurosport SAS la totalité de sa participation détenue dans Eurosport France.

(c) Suite à la cession des 31% du capital d'Eurosport SAS, TF1 a la possibilité de vendre à Discovery Communications le reste de sa participation dans Eurosport SAS, soit 49% du capital, à l'intérieur de périodes définies entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 septembre 2016.

Concernant les chaînes thématiques payantes :

(d) Suite à l'acquisition par le groupe Discovery Communications de 31 % de la société Eurosport SAS, TF1 peut jusqu'au 26 novembre 2015 céder à Discovery Communications 15 % du capital des chaînes thématiques payantes, de façon à ce que le groupe Discovery Communications atteigne un pourcentage de détention de 35 %.

18.5.2.2 Autres engagements non valorisés au chapitre précédent :

Les engagements suivants étant soumis à des conditions non remplies à ce jour, ils ne sont pas valorisés.

En cas de désengagement total de TF1 dans le groupe Eurosport, Discovery Communications peut céder à TF1 la totalité de sa participation dans les chaînes thématiques à partir du 21 décembre 2018 pendant une période d'un an.

18.6 Actifs et passifs éventuels

Bouygues Telecom

Garantie reçue :

- Lors de la cession de la société Darty Telecom le 2 mai 2012, les Établissements Darty et fils ont consenti à Bouygues Telecom une garantie d'actif et de passif.

Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu pendant 18 mois à compter de la date de cession, sauf exceptions tenant à des délais légaux de prescription.

- Lors de l'acquisition par Bouygues Telecom de la société Azeïde Groupe, le 30 septembre 2013, les cédants ont consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de 12 mois, expirant au 30 septembre 2014.

Garantie donnée :

- Lors de la cession de la société Extenso le 31 octobre 2012, Bouygues Telecom a consenti une garantie d'actif et de passif à l'acquéreur, la société Innov8.

Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu jusqu'au 31 mars 2014, sauf en matière d'impôts où elle expirera 30 jours à l'issue de la durée de la prescription légale applicable.

- Lors de la cession de 85 % du capital social de la société FPS Towers le 21 novembre 2012, Bouygues Telecom a consenti une garantie d'actif et de passif à l'acquéreur, Antin Infrastructure Luxembourg X.

Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu pendant une durée de 18 mois à compter du 21 novembre 2012, ou, selon le cas, à compter de la date de cession des sites cédés postérieurement au 21 novembre 2012, sauf en matière d'impôts où elle expirera 20 jours à l'issue de la durée de la prescription légale applicable.

NOTE 19 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET PARTICIPATION

19.1 Engagements envers le personnel

(en millions d'euros)	31/12/2013		31/12/2014
	retraité	Flux 2014	
Indemnités de fin de carrière (IFC)	440	43	483
Médailles du travail et autres	139	8	147
Autres avantages post-emploi (pensions)	68	21	89
TOTAL	647	72	719

Ces engagements font l'objet de provisions, enregistrées en passif non courant.

19.2 Engagements envers le personnel, engagements en matière de retraite (avantages postérieurs à l'emploi) hors médailles du travail

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les engagements du Groupe en matière de retraite.

19.2.1 Régimes à cotisations définies

(en millions d'euros)	2014	2013 retraité
Montants comptabilisés en charges	(1 781)	(1 795)

Les cotisations définies présentées ci-dessus comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance-maladie et mutuelles,
- aux caisses de retraite (régime obligatoire et régimes complémentaires),
- aux caisses d'assurance chômage.

Information sur les parties liées : cf. note 20.

19.2.2 Régimes à prestations définies

19.2.2.1 Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat (charges opérationnelles)

(en millions d'euros)	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
Coût des services rendus	(6)	1	(3)	(3)
Charge d'intérêt sur l'obligation	11	12	8	5
Produit des actifs du régime			(7)	(7)
CHARGE/(PRODUIT) NET COMPTABILISÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT	5	13	(2)	(5)

Convention de signe :

Charge nette : signe positif,

Produit net : signe négatif.

La réduction de la charge nette au titre des indemnités de fin de carrière entre l'exercice 2013 et 2014 est principalement liée aux reprises de provisions chez Bouygues Telecom, suite aux départs dans le cadre du Plan de Départ Volontaire.

19.2.2.2 Montants comptabilisés au bilan

(en millions d'euros)

	Indemnités de fin de carrière		Pensions		Total	
	31/12/2014	31/12/2013 retraité	31/12/2014	31/12/2013 retraité	31/12/2014	31/12/2013 retraité
Valeur actualisée des obligations	488	446	438	377	926	823
Juste valeur des actifs du régime (fonds dédiés)	(5)	(6)	(349)	(309)	(354)	(315)
PASSIF NET COMPTABILISÉ EN PROVISIONS	483	440	89	68	572	508
Ratio : fonds dédiés/valeur actualisée des obligations			80%	82%		

19.2.2.3 Variations des éléments du bilan (provisions non courantes)

(en millions d'euros)

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
OUVERTURE	440	422	68	68
Charges comptabilisées	5	13	(2)	(5)
Variations de périmètre et change		(1)	4	
Virements de rubriques et autres		(1)	1	(2)
Écarts actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	38	7	18	7
CLÔTURE	483	440	89	68

19.2.2.4 Répartition par métier au 31 décembre 2014

(en millions d'euros)

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total
Charges nettes d'indemnités de fin de carrière	1	2	7	1	(7)	1	5
Provisions non courantes (bilan) :							
• indemnités de fin de carrière	163	18	211	36	37	18	483
• pensions	2		87				89

L'impact net 2014 sur pensions n'est pas significatif (note 19.2.2.1).

19.2.2.5 Répartition par zone géographique au 31 décembre 2014

(en millions d'euros)

	France et DOM	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Moyen-Orient	Total
Charges nettes d'indemnités de fin de carrière	5							5
Provisions non courantes (bilan) :								
• indemnités de fin de carrière	474	1		3	2	3		483
• pensions	15	60			13	1		89

L'impact net 2014 sur pensions n'est pas significatif (note 19.2.2.1).

19.2.2.6 Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière

	2014	2013
Taux d'actualisation ^a	2,01% (iboxx A10+)	3,24% (iboxx A10+)
Table de survie	INSEE	INSEE
Âge de départ en retraite (selon les métiers) :		
• Cadres	62/65 ans	62/65 ans
• Etams/compagnons	62/65 ans	62/65 ans
Augmentation future des salaires (selon activité) ^b	1,4 à 3,0%	1,6 à 3,0%

(a) Une baisse de 50 points de base du taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 32 millions d'euros au 31 décembre 2014. Selon les principes comptables Groupe, ces écarts actuariels auraient été comptabilisés directement en capitaux propres.

(b) taux d'inflation inclus

19.3 Participation au capital

Stock-options

Nombre total d'options pouvant effectivement (juridiquement et économiquement) être exercées : 5 402 798.

Cours de Bourse au 31/12/2014 : 29,98 euros

Date d'attribution	Solde au 31/12/2014	Date minimale d'exercice normal	Date minimale d'exercice PEE	Cours de levée (en euros)	Nombre d'options effectivement exerçables
31/03/2008	3 936 975	31/03/2012	31/03/2009	42,68	
01/04/2009	3 343 389	01/04/2013	01/04/2010	25,62	3 343 389
30/06/2010	3 837 724	01/07/2014	01/07/2011	34,08	
14/06/2011	2 757 722	14/06/2015	14/06/2012	31,43	
13/06/2012	2 771 029	14/06/2016	14/06/2013	20,11	1 385 514
26/02/2013	2 695 581	27/02/2017	27/02/2014	22,28	673 895
27/03/2014	2 763 850	28/03/2018	27/03/2015	30,32	
TOTAL	22 106 270				5 402 798

Pour être effectivement exerçables les options doivent remplir deux conditions :

- Être juridiquement exerçables au 31/12/2014, soit par exercice normal (4 ans après la date d'attribution du plan), soit par exercice partiel anticipé dans le cadre du PEE.
- Être économiquement exerçables au 31/12/2014 : pour qu'une option soit économiquement exerçable, son prix d'exercice doit être inférieur au cours de clôture au 31/12/2014, soit 29,98 €.

NOTE 20 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

20.1 Informations sur les parties liées

Transactions <i>(en millions d'euros)</i>	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité	31/12/2014	31/12/2013 retraité	31/12/2014	31/12/2013 retraité
Parties liées en amont	3	3		1				
Activités conjointes	83	41	261	268	306	295	249	127
Coentreprises et entités associées	66	87	150	276	70	107	30	72
Autres parties liées	53	63	186	201	74	107	93	76
TOTAL	205	194	597	746	450	509	372	275
Échéances								
• moins d'un an					419	448	371	275
• de un à cinq ans					17	43	1	
• plus de cinq ans					14	18		
dont dépréciation pour créances douteuses (sociétés non consolidées pour l'essentiel)					106	106		

Identité des parties liées :

- parties liées en amont : SCDM (société contrôlée par Martin et Olivier Bouygues) ;
- activités conjointes : principalement SEP de travaux / sociétés de promotion immobilière ;
- coentreprises et entités associées : notamment transactions avec les sociétés concessionnaires, sociétés de carrières et Alstom ;
- autres parties liées : essentiellement transactions avec des sociétés non consolidées détenues par le Groupe.

20.2 Informations sur les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction (Bouygues)

La rémunération des principaux dirigeants concerne les membres du comité de direction générale du Groupe présents au 31 décembre 2014.

Les rémunérations directes s'élèvent à 15 284 753 € dont 6 894 860 € de rémunération de base, 8 389 893 € de rémunération variable payée en 2015 et liée aux performances réalisées en 2014 et 418 427 € de jetons de présence.

Les jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs non dirigeants sont de 448 725 €.

Avantages à court terme : néant.

Avantages postérieurs à l'emploi : les membres du comité de direction générale bénéficient d'un régime de retraite additive de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Cette retraite additionnelle annuelle est plafonnée à huit fois le plafond annuel de la Sécurité sociale. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurance. La contribution versée en 2014 au fonds des actifs constitué par la compagnie d'assurance s'est élevée à 4 100 000 €.

Avantages à long terme : néant.

Indemnités de fin de contrat : elles concernent les indemnités de fin de carrière pour un montant de 1 141 813 €.

Paiement en actions : le nombre de titres attribués le 27 mars 2014 (stock-options) aux membres du comité de direction générale est de 535 000 au prix d'exercice de 30,32 €. La date minimale d'exercice est le 28 mars 2018. La charge comptabilisée en 2014 ressort à 208 384 €.

NOTE 21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

21.1 Informations sur les flux de trésorerie des filiales acquises ou sortantes

Présentation par métier des flux de trésorerie nets résultant des acquisitions et sorties de filiales.

21.1.1 Sur activités poursuivies

Filiales acquises / sortantes	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 31/12/2014
<i>(en millions d'euros)</i>							
Trésorerie	(55)	10	2	(3)			(46)
Stocks		(11)	1	5			(5)
Clients et créances	(96)	(46)	(33)	168		(2)	(9)
Actifs non courants (hors goodwill)	1	(8)	725	228	(1)	4	949
Goodwill	(34)					(1)	(35)
Fournisseurs et dettes courantes	124	40	39	(80)		4	127
Dettes non courantes	(20)			2			(18)
Provisions non courantes	(13)	2	(3)				(14)
Impôts non courants	1		(1)	(13)		1	(12)
COÛT D'ACQUISITION OU DE CESSION NET	(92)	(13)	730	307	(1)	6	937
Trésorerie acquise ou cédée	55	(10)	(2)	3			46
Dettes nettes sur immobilisations financières	5	1	(5)				1
FLUX DE TRÉSORERIE NET RESULTANT DE L'ACQUISITION OU SORTIE DES FILIALES	(32)	(22)	723	310	(1)	6	984

Les cessions de la période concernent principalement Colas dont Cofiroute 770 ; TF1 dont Eurosport International 259 et OneCast 37 ; les acquisitions de la période concernent principalement Bouygues Construction dont Plan Group 92 ; Colas dont Colas Asphalt (Danemark), Sunstate (Australie) ; Bouygues Immobilier dont « les jardins d'Arcadie » et Loticis.

21.1.2 Sur activités détenues en vue de la vente

Filiales acquises / sortantes	Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
<i>(en millions d'euros)</i>		
Trésorerie active		103 ^a
Stocks		
Clients et créances		116
Actifs non courants (hors goodwill)		35
Goodwill		407
Total actif	NEANT	661
Comptes-courants bancaires (CBC)		(34) ^a
Fournisseurs et dettes courantes		(127)
Dettes non courantes		(2)
Provisions non courantes		(3)
Impôts non courants		
Total passif		(166)
Valeur des capitaux propres		495

(a) tableau des flux de trésorerie : trésorerie de clôture au 31/12/2013 : 69

NOTE 22 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues et sociétés consolidées, figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice 2014.

(en milliers d'euros)

	Réseau Mazars				Réseau EY				Autres réseaux ^a				Total	
	Montant (HT)		%	%	Montant (HT)		%	%	Montant (HT)		%	%	2013	
	2014	2013 retraité	2014	2013	2014	2013 retraité	2014	2013	2014	2013 retraité	2014	2013	2014	2013 retraité
A - Audit														
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés ^b	(7 196)	(6 709)	99%	98%	(4 898)	(4 419)	95%	95%	(5 528)	(6 689)	84%	87%	(17 622)	(17 817)
• Bouygues SA	(233)	(226)			(234)	(226)			0				(467)	(452)
• Filiales intégrées	(6 963)	(6 483)			(4 664)	(4 193)			(5 528)	(6 689)			(17 155)	(17 365)
Missions accessoires ^c	(91)	(106)	1%	2%	(157)	(188)	3%	4%	(395)	(548)	6%	7%	(643)	(842)
• Bouygues SA	(5)	(20)			(97)	(109)			(13)	(68)			(115)	(197)
• Filiales intégrées	(86)	(86)			(60)	(79)			(382)	(480)			(528)	(645)
SOUS-TOTAL	(7 287)	(6 815)	100%	100%	(5 055)	(4 607)	98%	99%	(5 923)	(7 237)	90%	94%	(18 265)	(18 659)
B - Autres prestations ^d														
Juridique, fiscal, social	(15)	(7)	0%	0%	(105)	(65)	2%	1%	(316)	(383)	5%	5%	(436)	(455)
Autres	0	(7)	0%	0%	0	(5)	0%	0%	(317)	(40)	5%	1%	(317)	(52)
SOUS-TOTAL	(15)	(14)	0%	0%	(105)	(70)	2%	1%	(633)	(423)	10%	6%	(753)	(507)
TOTAL CHARGE D'HONORAIRES	(7 302)	(6 829)	100%	100%	(5 160)	(4 677)	100%	100%	(6 556)	(7 660)	100%	100%	(19 018)	(19 166)

(a) Pour la pertinence de l'information d'ensemble, la charge d'honoraires affectée aux "Autres réseaux" des commissaires aux comptes est présentée dans ce tableau.

(b) y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du commissaire aux comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(c) Cette rubrique reprend les diligences et prestations directement liées à la mission de commissariat aux comptes rendues à l'émetteur ou à ses filiales :

- par le commissaire aux comptes dans le respect des dispositions de l'article 10 du code de déontologie,

- par un membre du réseau dans le respect des dispositions des articles 23 et 24 du code de déontologie.

(d) Il s'agit des prestations hors Audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.

NOTE 23 IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DES NORMES SUR LA CONSOLIDATION ET DE L'INTERPRÉTATION IFRIC 21

23.1 IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DE IFRS 11

Les tableaux suivants présentent sur l'exercice 2013 les effets des nouvelles normes et interprétations applicables de manière obligatoire ou anticipée au 1^{er} janvier 2014, après son adoption par l'Union européenne, telles que décrites en note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Impact sur le compte de résultat 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	Résultats exercice 2013 publiés	Première application des normes IFRS 10 et IFRS 11	Résultats exercice 2013 retraités
Chiffre d'affaires	33 345	(224)	33 121
Résultat opérationnel courant	1 344	(25)	1 319
Quote-part de résultat des entités associées et des coentreprises	205	12	217
Résultat net	(648)	(1)	(649)
Résultat net part du Groupe	(757)		(757)
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	109	(1)	108

Les principaux retraitements résultant de l'application de la norme IFRS 11 concernent :

- Colas : impacts en chiffre d'affaires (204) millions d'euros et en résultat opérationnel courant (27) millions d'euros, pour lequel des « sociétés travaux » et « sociétés industrielles », co-détenues par Colas et un partenaire, seront comptabilisées à compter du 1^{er} janvier 2014 selon la méthode de la mise en équivalence ;
- TF1 : dont impact en chiffre d'affaires (10) millions d'euros ;
- Bouygues Construction : dont impacts en chiffre d'affaires (10) millions d'euros et en résultat opérationnel courant 2 millions d'euros.

Impact sur le bilan au 31 décembre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	Bilan 2013 publié	Première application des normes IFRS 10 et IFRS 11	Bilan 2013 retraité
Actif non courant	17 684	6	17 690
Actif courant	15 469	(95)	15 374
Total actif	34 304	(89)	34 215
Capitaux propres	8 684	(15)	8 669
Passif non courant	8 959	(18)	8 941
Passif courant	16 495	(56)	16 439
Total capitaux propres et passifs	34 304	(89)	34 215

23.2 IMPACTS LIÉS A LA PREMIERE APPLICATION DE L'INTERPRÉTATION IFRIC 21

Cette interprétation a été adoptée par l'Union européenne le 13 juin 2014 et n'a pas été appliquée par anticipation au 1er janvier 2014. Les impacts de cette interprétation applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015 ne seront pas significatifs sur les capitaux propres du groupe, mais affecteront le rythme de reconnaissance en période intermédiaire de certaines taxes, telles que la C3S ou l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER).

L'application de l'IFRIC 21 n'engendre aucun impact sur le chiffre d'affaires, ni sur les comptes annuels 2014.

Nous présentons ci-dessous l'impact sur les trois périodes intermédiaires de l'application d'IFRIC 21 sur l'exercice 2014 :

Impact par métier sur le résultat opérationnel courant de l'application de l'interprétation IFRIC 21 sur les résultats intermédiaires 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	1er trimestre 2014			1er semestre 2014			9 mois 2014			Exercice 2014		
	Publié	Impact	Retraité	Publié	Impact	Retraité	Publié	Impact	Retraité	Publié	Impact	Retraité
Bouygues Construction	91	(10)	81	180	(7)	173	244	(4)	240	335		335
Bouygues Immobilier	31	(3)	28	71	(2)	69	124	(1)	123	174		174
Colas	(215)	(20)	(235)	(114)	(13)	(127)	173	(7)	166	332		332
TF1	23	(4)	19	50	(3)	47	58	(1)	57	143		143
Bouygues Telecom	(19)	(45)	(64)	(41)	(30)	(71)	(26)	(15)	(41)	(65)		(65)
Bouygues SA et divers	(7)		(7)	(12)		(12)	(19)		(19)	(31)		(31)
Total	(96)	(82)	(178)	134	(55)	79	554	(28)	526	888		888

Impact au niveau du Groupe de l'application de l'interprétation IFRIC 21 sur les résultats intermédiaires 2014 :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er trimestre 2014			1er semestre 2014			9 mois 2014			Exercice 2014		
	Publié	Impact	Retraité	Publié	Impact	Retraité	Publié	Impact	Retraité	Publié	Impact	Retraité
EBITDA	136	(82)	54	666	(55)	611	1 488	(28)	1 460	2 418		2 418
<i>Dont Bouygues Telecom</i>	163	(45)	118	332	(30)	302	538	(15)	523	694		694
Résultat Net	313	(52)	261	611	(35)	576	949	(18)	931	1 064		1 064

NOTE 24 LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^a	
		2014	2013	2014	2013
FRANCE					
Sociétés contrôlées					
BTP					
Bouygues Construction SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment Ile-de-France SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment International SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues TP SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
BYTP Régions France SA	Labège	99,97	99,97		
Axione	Malakoff	99,97	99,97		
Brézillon SA	Margny-lès-Compiègne	99,32	99,32		
Challenger SNC	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
DTP SAS	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
DV Construction SA	Mérignac	99,97	99,97		
Bouygues Energies & Services SAS	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues E&S FM France	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
GFC Construction SA	Colombier Saugnieu	99,97	99,97		
Quille Construction SA	Nantes	99,97	99,97		
Kohler Investment	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Norpac SA	Villeneuve d'Ascq	99,97	99,97		
Pertuy Construction SA	Nancy	99,97	99,97		
Quille SA	Rouen	99,97	99,97		
Sodéarif SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,96	99,96		
Immobilier					
Bouygues Immobilier	Issy-les-Moulineaux	100,00	100,00		
SLC SA	Lyon	100,00	100,00		
Urbis Réalisations SA	Toulouse	100,00	100,00		
Routes					
Colas SA et ses filiales régionales	Boulogne-Billancourt	96,60	96,60		
Aximum	Chatou	96,59	96,59	100,00	100,00
Colas Rail et ses filiales	Maisons-Laffitte	96,59	96,59	100,00	100,00

(a) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^a	
		2014	2013	2014	2013
Grands Travaux Océan Indien (GTOI) SA	Le Port (La Réunion)	96,59	96,59	99,99	99,99
Smac et ses filiales	Boulogne-Billancourt	96,59	96,59	100,00	100,00
Société de la Raffinerie de Dunkerque	Dunkerque	96,59	96,59	100,00	100,00
Spac et ses filiales	Clichy	96,59	96,59	100,00	100,00
Médias					
Télévision Française 1 SA	Boulogne-Billancourt	43,47	43,52		
Dujardin et ses filiales	Cestas	43,47	43,52	100,00	100,00
E-TF1	Boulogne-Billancourt	43,47	43,52	100,00	100,00
Eurosport France SA	Issy-les-Moulineaux	34,78	34,82	80,00	80,00
La Chaîne Info	Boulogne-Billancourt	43,47	43,52	100,00	100,00
NT1	Boulogne-Billancourt	43,47	43,52	100,00	100,00
Télé Monte Carlo	Monaco	34,78	34,82	80,00	80,00
Téléshopping	Boulogne-Billancourt	43,47	43,52	100,00	100,00
TF1 Droits Audiovisuels	Boulogne-Billancourt	43,47	43,52	100,00	100,00
TF1 Entreprises	Boulogne-Billancourt	43,47	43,52	100,00	100,00
TF1 Publicité	Boulogne-Billancourt	43,47	43,52	100,00	100,00
TF1 Vidéo	Boulogne-Billancourt	43,47	43,52	100,00	100,00
Métron France Publications	Paris	43,47	43,52	100,00	100,00
Télécoms					
Bouygues Telecom SA et ses filiales	Paris	90,53	90,53		
Filiales Diverses					
Bouygues Relais SNC	Paris	100,00	100,00		
GIE 32 Hoche	Paris	90,00	90,00		
Société Française de Participation & Gestion (SFPG) SA et ses filiales	Paris	99,76	99,76		
Activités conjointes					
BTP					
Evesa	Paris	47,48 ^b	47,48	47,99	47,99
Oc'via Maintenance	Saint-Quentin-en-Yvelines	73,15 ^c	73,15	74,00	74,00
Immobilier					
Tour D2	Issy-les-Moulineaux	50,00	50,00		
Coentreprises et entités associées					
BTP					
Adelac SAS	Archamps	45,85 ^d	45,85	46,09	46,09

(a) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

(b) 32,99 % Bouygues Construction, 14,49 % Colas

(c) 49,00 % Bouygues Construction, 24,15 % Colas Rail

(d) 39,19 Bouygues Construction, 6,66 % Colas

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^a	
		2014	2013	2014	2013
Autoroute de liaison Seine-Sarthe SA (ALIS)	Bourg-Achard	33,16	33,16		
Axione Infrastructures SAS et ses filiales	Saint-Quentin-en-Yvelines	-	15,00		
Consortium Stade de France SA	Saint-Denis	33,32	33,32		
Routes					
Carrières Roy	Saint-Varent	48,28	48,28	49,98	49,98
Cofiroute	Sèvres	Cession	16,10	Cession	16,67
Médias					
Eurosport et ses filiales	Issy-les-Moulineaux	21,30	IG en 2013	49,00	
Groupe AB	La Plaine Saint-Denis	14,56	14,58	33,50	33,50
Filiales Diverses					
Alstom	Levallois-Perret	29,24	29,33		
Eranove (ex-Finagection)	Paris	18,65	19,06		
INTERNATIONAL					
Sociétés contrôlées					
BTP					
Americaribe Inc.	Miami / Etats-Unis	99,97	99,97		
Bouygues Civil Works Florida	Miami / Etats-Unis	99,97	99,97		
Bouygues Development Ltd	Londres / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Bouygues Thai Ltd	Nonthaburi / Thaïlande	48,99	48,99		
Bouygues UK Ltd	Londres / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Dragages et TP (Hong-Kong) Ltd	Hong-Kong / Chine	99,97	99,97		
DTP Singapour Pte Ltd	Singapour	99,97	99,97		
Bouygues E&S FM UK	Londres / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Karmar SA	Varsovie / Pologne	99,97	99,97		
Leadbitter Bouygues Holding Ltd et ses filiales	Abingdon / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Losinger Marazzi AG	Köniz / Suisse	99,97	99,97		
Losinger Holding AG	Lucerne / Suisse	99,97	99,97		
Plan Group Inc. et ses filiales	Toronto / Canada	84,97	-		
Société de construction du pont Riviera Marcory	Abidjan / Côte d'Ivoire	99,97	99,77		
Thomas Vale Group et ses filiales	Worcestershire / Royaume-Uni	99,97	99,97		

(a) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^a	
		2014	2013	2014	2013
VCES Holding SRO et ses filiales	Prague / République tchèque	99,97	99,97		
VSL International Ltd	Köniz / Suisse	99,87	99,87		
Immobilier					
Bouygues Immobilier Polska Sarl	Varsovie / Pologne	100,00	100,00		
Routes					
Colas Australia	Sydney / Australie	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Belgium et ses filiales	Bruxelles / Belgique	96,59	96,59	100,00	100,00
Colas Canada Inc.	Montréal Québec / Canada	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Cz	Prague / République tchèque	95,73	95,73	99,10	99,10
Colas Danmark A/S	Glostrup / Danemark	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Gabon	Libreville / Gabon	86,84	86,84	89,90	89,90
Colas Hungaria et ses filiales	Budapest / Hongrie	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Inc. et ses filiales	Morristown New Jersey / Etats Unis	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Ltd et ses filiales	Rowfant / Royaume-Uni	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas du Maroc et ses filiales	Casablanca / Maroc	96,60	96,60	100,00	100,00
Colas Suisse Holding SA et ses filiales	Lausanne / Suisse	95,85	95,85	99,22	99,22
ISK	Kosice / Slovaquie	96,60	96,60	100,00	100,00
Filiales Diverses					
Challenger Réassurance	Luxembourg	99,99	99,99		
Uniservice	Genève / Suisse	99,99	99,99		
Activités conjointes					
BTP					
Bombela Civils Jv Ltd	Johannesburg / Afrique du Sud	44,99	44,99		
Coentreprises et entités associées					
BTP					
Bina Fincom	Zagreb / Croatie	44,99	44,99		
Hermes Airports Ltd	Nicosia / Chypre	21,99	21,99		
Société Concessionnaire du Pont Riviera Marcory	Abidjan / Côte d'Ivoire	48,57	48,99	49,00	
Routes					
Gamma Materials	Beau Bassin / Ile Maurice	48,24	48,24	49,94	49,94
Hincol	Mumbai / Inde	28,98	28,98	30,00	30,00
Tipco Asphalt	Bangkok / Thaïlande	30,93	30,93	32,02	32,02

(a) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt